

**les gens  
d'abord  
pas le profit**



**Programme électoral - 10 juin 2007**

***PTB+***

---

Éditions du PTB

Bd M. Lemonnier 171  
1000 Bruxelles

Tél. : 02 50 40 112  
Fax: 02 513 98 31  
Info et commandes: [ptb@ptb.be](mailto:ptb@ptb.be)  
Site web: [www.ptb.be](http://www.ptb.be)  
Hebdomadaire : [www.solidaire.org](http://www.solidaire.org)

Éditeur responsable : Marie-Rose Eligius, bd M. Lemonnier 171, 1000 Bruxelles.

---

## Sommaire

### *Préface*

Les gens d'abord, pas le profit .....	4
1. Les médicaments entre 50 et 90 % moins chers grâce au véritable modèle kiwi. La consultation gratuite chez le généraliste, comme à Médecine pour le Peuple. ....	6
2. Notre facture d'énergie 20 % moins chère .....	10
3. 550 000 demandeurs d'emploi, pourquoi travailler plus longtemps ? Un emploi stable pour tout le monde. ....	14
4. Préserver la terre pour les générations futures. Que les plus gros pollueurs supportent les charges les plus lourdes ! .....	17
5. L'impôt sur les fortunes : une question de justice sociale .....	21
6. Pour une sécurité sociale forte et nationale. Dans notre pays, la fracture est entre riches et pauvres, et pas entre le Nord et le Sud. ....	24
7. Davantage d'argent pour un enseignement de qualité et accessible .....	26
8. Des loyers fixes et abordables .....	28
9. Une pension légale minimale de 1 000 euros .....	30
10. Maintien de l'index. Un salaire minimal de 1 360 euros. ....	32
11. Les plus forts doivent porter les charges les plus lourdes. Pour un système fiscal juste. ....	34
12. Train, tram, bus : des transports publics bon marché, fréquents et accessibles .....	36
13. Maintien des petits bureaux de poste locaux. Pour une poste accessible et abordable. ....	38
14. La recherche scientifique : publique et au service des besoins de la société .....	40
15. Des loisirs de proximité : des clubs sportifs, maisons de jeunes, groupes de musique, clubs de marche, aux associations du troisième âge... ..	42
16. Remettre l'égalité homme/femme à l'ordre du jour .....	44
17. Une meilleure protection des délégués syndicaux. Préserver le droit de grève. ....	46
18. Plus de participation à la politique nationale et européenne et plus de contrôle .....	48
19. Généraliser les meilleurs acquis sociaux dans tous les pays de l'Union européenne .....	50
20. Belges anciens ou nouveaux, tous Belges. Droits égaux pour tous. ....	53
21. Personne n'est d'illégal. Celui qui séjourne depuis longtemps dans notre pays mérite d'avoir toutes ses chances. ....	55
22. Mesures contre la petite criminalité. Mieux vaut prévenir que punir. ....	57
23. La paix est le bien le plus précieux. Préservons-la par une politique de paix active. Pas de collaboration aux guerres américaines. ....	59
24. Donnons aux pays du Sud une chance de voler de leurs propres ailes .....	61
25. Solidarité internationale avec les pays qui œuvrent pour la justice sociale, en s'inspirant de l'expérience latino-américaine. ....	63

---

## Préface

# Les gens d'abord, pas le profit

Entre 1980 et 2006, la part totale des salaires dans le revenu national total est passée de 59 à 51 %. Si cette part était aussi élevée aujourd'hui qu'en 1980, la masse salariale serait de 25 milliards d'euros plus élevée.

Cette baisse de la part des salaires a été la plus forte sous les gouvernements Martens (sociaux-chrétiens-libéraux). Mais elle s'est également poursuivie sous Dehaene (sociaux-chrétiens-socialistes) et sous Verhofstadt (libéraux-socialistes).

Vous pouvez suivre l'évolution inverse chaque jour dans les coffres-forts des grandes sociétés : 4,3 milliards d'euros de bénéfices pour Fortis ; 11,5 milliards pour les quatre principales banques ensemble ; 1,4 milliard pour InBev ; 2 milliards pour Electrabel ; 22,8 milliards pour les 95 entreprises cotées en bourse. Et ainsi de suite.

L'an dernier, le patron de Fortis, Jean-Paul Votron, a gagné 4,47 millions d'euros. Celui de Volvo, Leif Johansson, 3,6 millions d'euros. De son côté, Carlos Brito, l'homme qui, chez InBev, a jeté des centaines de travailleurs à la rue, a reçu une prime de 4 millions d'euros. Et, depuis septembre 2006, Alan Mulally dirige Ford et a gagné 21 millions de dollars au cours des quatre derniers mois de l'année.

Cet argent provient bien de quelque part. Il provient du monde du travail :

- par la norme salariale et d'autres formes de modération des salaires ;
- par les impôts, qui grèvent bien plus lourdement le travail que les fortunes ;
- par les taxes à la consommation : la TVA et les accises ;
- par le prix élevé des factures d'énergie ;
- par le retard des pensions et des allocations familiales par rapport à l'évolution déjà très faible des salaires ;
- par l'index-santé.

Et cetera.

Le fait que la part des salaires est passée de 59 à 51 % indique à quel point les restrictions antisociales et la pression vers le bas sur les salaires ont été lourdes. Les travailleurs d'Opel Anvers le disaient encore récemment : « C'est le capital qui est le patron. »

---

**Ceux qui ont à cœur le social voudront inverser les choses.  
*Les gens d'abord, pas le profit.***

Le renouveau du PTB qui a été lancé depuis 2004 veut faire de notre parti un parti à l'écoute des gens. Nous avons demandé l'avis de 5 000 « Belges ordinaires ». Quelles sont les préoccupations importantes, au travail, dans le quartier ? Quels sont les problèmes qu'il convient d'aborder le plus rapidement ?

Vous découvrirez les réponses à ces questions dans les 25 points de ce programme. Ce sont 25 points autour desquels le gouvernement fédéral peut faire quelque chose.

**Cinq points prioritaires se détachent des autres.**

C'est d'abord sur ces points que nous mettrons l'accent dans la campagne électorale.

1. Les médicaments peuvent être de 50 à 90 % moins chers avec le véritable modèle kiwi. La consultation gratuite chez le généraliste, comme à Médecine pour le Peuple.
2. La facture d'énergie des familles peut être de 20 % moins élevée.
3. 550.000 demandeurs d'emploi, pourquoi travailler plus longtemps ? Un emploi stable pour tout le monde.
4. Préserver la terre pour les générations futures. Que les plus gros pollueurs supportent les charges les plus lourdes !
5. Un impôt sur les grosses fortunes : une question de justice sociale.

18 avril 2007  
Au nom du PTB+,  
**Raoul Hedebouw**

---

# 1

## **Les médicaments entre 50 et 90 % moins chers grâce au véritable modèle kiwi. La consultation gratuite chez le généraliste, comme à Médecine pour le Peuple**

Quand on parle soins de santé, on devrait parler d'êtres humains. Il devrait aller de soi que les gens passent au premier plan. Et pourtant, ce n'est pas le cas. Dans notre pays, une famille sur trois est incapable de payer sa facture de soins de santé. Se rendre chez le kiné, par exemple, est devenu un luxe. Et, assez souvent aussi, on remettra à plus tard une visite chez l'oculiste. Dix pour cent de nos familles admettent qu'elles reportent leurs soins médicaux pour des raisons financières. Pour bien des personnes âgées, les coûts d'une maison de repos sont très lourds et, si elles tombent malades, elles sont confrontées à d'importants problèmes financiers et sociaux. Le gouvernement a introduit la « facture maximale », mais celle-ci ne résout pas les problèmes.

### ***Le modèle kiwi : une solution***

Pour comprimer le coût des médicaments, le docteur Dirk Van Duppen de Médecine pour le Peuple et membre du PTB a proposé le modèle kiwi qu'il a emprunté à la Nouvelle-Zélande. Dans ce dernier pays, on procède à un appel d'offres public pour chaque médicament. Le produit le meilleur et le moins cher est choisi et mis sur le marché, et il est alors complètement remboursé par la sécurité sociale. Grâce à ce système, les coûts de médicaments en Nouvelle-Zélande sont réduits de moitié. Si l'on introduit ce système en Belgique, notre sécurité sociale économiserait 1,5 milliard d'euros sur les médicaments trop chers.

Un exemple. Le paracétamol (le nom de substance pour les marques Dafalgan, Perdolan...) est l'antidouleur et antifièvre le plus utile et le plus sûr. En Belgique, chaque année, on en vend 18 millions de boîtes, de douze marques différentes. En Nouvelle-Zélande, les autorités font jouer la concurrence entre ces douze producteurs, par le truchement d'un appel public d'offres. Le producteur qui propose le meilleur rapport qualité/prix se voit adjudger l'offre. Résultat, le paracétamol est ridiculement bon marché en Nouvelle-Zélande. Chez nous, selon la marque, ces antidouleurs coûtent de 3,20 à 5,50 euros pour une même boîte. Aux Pays-Bas, leur prix est de 0,52 euro et, en Nouvelle-Zélande, de 0,20 euro. Des médicaments comme le Dafalgan et le Perdolan peuvent tout d'un coup être moins chers de 90 %. En Belgique, chaque année,

---

on vend pour 90 millions d'euros d'antidouleurs, sans remboursement. En comparaison avec le prix pratiqué en Nouvelle-Zélande, voire aux Pays-Bas, c'est 80 millions d'euros de trop.

Où passe donc tout cet argent ? La marque la plus vendue est Dafalgan (8 millions de boîtes par an), de la multinationale américaine Bristol-Myers Squibb. Celle-ci ne fait pas de recherche en Belgique, elle n'y emploie personne et ne paie pas un centime d'impôts. Ce que nous payons en trop pour un antidouleur est donc tout profit pour les actionnaires américains. C'est ce qui explique aussi que BMS peut payer un salaire annuel de 56 millions d'euros à son directeur Heibold.

Merck Sharp & Dohme, le producteur, entre autres, du réducteur de cholestérol Zocor, parvient en un an (2002) à réaliser un bénéfice net de 5,4 milliards d'euros. C'est presque la moitié du budget total des soins de santé pour nos 10 millions de concitoyens.

### ***Kiwi : 1,5 milliard de plus pour les soins de santé***

Chaque mois, une partie de notre salaire est retenue pour la sécurité sociale. Avec cet argent, l'assurance maladie rembourse notamment une partie des médicaments. En fait, nos cotisations sont soumises à un pillage massif de la part d'une poignée de grandes sociétés pharmaceutiques qui demandent des prix bien trop élevés.

Avec un appel d'offres public selon le modèle kiwi, l'assurance maladie économiserait annuellement 1,5 milliard d'euros. Cet argent, les autorités pourraient l'utiliser à rembourser les médicaments (300 millions d'euros), à créer 25 000 nouveaux emplois dans le secteur des soins (1 milliard d'euros) et à rembourser intégralement les consultations chez les généralistes (200 millions d'euros).

### ***Le « kiwi light » du ministre Demotte : une bourde de dimension***

Steve Stevaert (SP.a) et le ministre de la Santé Demotte (PS) ont d'abord promis qu'ils allaient appliquer le modèle kiwi. Mais ce n'étaient que de fausses promesses. Au lieu de réduire les prix, le ministre Demotte réduit la partie remboursée par l'assurance maladie. Par conséquent, le patient va devoir payer plus encore pour un certain nombre de médicaments. « Avec la nouvelle loi santé, il ne reste malheureusement pas grand-chose de ces belles promesses », disait un journal.

Demotte veut organiser un appel public d'offres, mais uniquement pour les réducteurs de cholestérol dont le brevet est déjà arrivé à expiration. C'est précisément le groupe des médicaments qui, sous la pression du débat autour du modèle kiwi, ont déjà connu une spectaculaire baisse de prix (- 75 %). On ne va donc plus pouvoir y gagner beaucoup. Les produits de marque onéreux, qui sont encore sous brevet, eux restent hors d'atteinte.

---

## ***Avec l'appui de 100 000 signatures, vers le modèle kiwi à part entière***

Le docteur Dirk Van Duppen a impulsé un large front de syndicats, de mutualités, d'organisations sociales et de patients. Ce front a mené une campagne intense pour le modèle kiwi. Il a lancé une pétition qui a recueilli 100 000 signatures. Face à cette campagne, l'industrie pharmaceutique a réduit considérablement le prix de 900 médicaments. Ce qui fait que, pour la première fois dans l'histoire sociale de la Belgique, l'assurance maladie a présenté un excédent de 20 millions d'euros. Cela donne une idée de ce que le modèle kiwi, appliqué intégralement, pourrait rapporter en économies. Avec l'aide d'amis juristes, le docteur Van Duppen a élaboré une proposition de loi dans laquelle l'application à part entière du modèle kiwi est reprise dans des textes juridiques contraignants, en conformité avec la législation européenne. Pour introduire cette proposition de loi, il a bénéficié du soutien de parlementaires de toutes les tendances politiques démocratiques, de syndicats, de mutualités et d'organisations sociales.

## ***Consultation gratuite chez le généraliste, comme à Médecine pour le Peuple***

Nous préconisons que la consultation chez le généraliste soit entièrement remboursée. Ce serait faisable, entre autres, grâce à ce que rapporterait l'application du modèle kiwi. C'est le médecin qui connaît le mieux le patient. Il gère son dossier médical global et il est sa personne de confiance. C'est lui qui peut donner les meilleurs conseils quand il s'agit d'envoyer le patient chez un spécialiste.

## ***Suppression des suppléments sur les honoraires et sur le matériel médical lors des hospitalisations. Non à la privatisation des soins de santé.***

Les montants élevés des factures d'hôpital pèsent lourd en raison des suppléments demandés par les spécialistes. En cas d'hospitalisation, le patient paie en moyenne 500 euros de sa poche, surtout pour les suppléments. Ces suppléments non remboursés sur les honoraires et sur le matériel médical lors des hospitalisations constituent également la principale raison du coût élevé des primes d'assurances privées. La partie des frais d'hospitalisation qui reste à charge du patient a augmenté de 33 % ces cinq dernières années. Les suppléments doivent être supprimés. Car les soins de santé ne sont pas une marchandise, mais un droit fondamental pour tout un chacun. C'est pourquoi il convient également de mettre un terme à la privatisation et à la commercialisation des soins de santé.

## ***Propositions d'action PTB+***

- **Adoption du véritable modèle kiwi.** Cela signifie : choisir les meilleurs médicaments et en obtenir les prix les plus bas par des appels d'offres publics. Ce que rapporterait cette façon de faire, soit 1,5 milliard d'euros, pourrait être consacré à couvrir les besoins suivants :

- 
- 300 millions d'euros pour un meilleur remboursement des médicaments.
  - 1 milliard d'euros pour créer 25 000 nouveaux emplois dans le secteur des soins de santé et pour mieux rémunérer le personnel.
  - 200 millions d'euros pour le remboursement complet des consultations auprès des généralistes, comme à Médecine pour le Peuple.
  - **Suppression des suppléments sur les honoraires et sur le matériel médical lors des hospitalisations.**

---

# 2

## Notre facture d'énergie 20 % moins chère

Les prix du gaz et de l'électricité ne cessent d'augmenter. Les conséquences se font sentir, et pour les familles, et pour les finances communales. Electrabel annonce de nouvelles hausses de prix de l'électricité à partir de septembre 2007.

Pour nous, la « libéralisation du marché » telle qu'elle a été introduite en Wallonie et à Bruxelles début 2007 (plusieurs firmes privées fournissent l'électricité) signifie une hausse – parfois dramatique – des prix. L'an dernier, en Flandre où la libéralisation a déjà quatre ans, on a rompu quelque 50 000 contrats de livraison parce que les familles ne pouvaient pas honorer leurs factures.

La « libéralisation du marché » représente également un contrecoup pour les finances communales. Dans le temps, les intercommunales (groupes de communes) proposaient des tarifs avantageux pour l'éclairage public et celui des bâtiments communaux. Aujourd'hui, les communes paient le prix du marché.

En tant qu'actionnaires des intercommunales, les communes voient également leurs dividendes se réduire. En effet, les intercommunales ne peuvent plus vendre d'électricité. Pour les communes, c'est une rentrée de moins. Les communes demeurent toutefois actionnaires des intercommunales pour la distribution (le réseau à basse tension). Mais, ici aussi, des problèmes financiers surgissent. La CREG (Commission de régulation pour l'électricité et le gaz), chargée d'approuver les tarifs de distribution, est mise sous pression par le gouvernement pour réduire ces tarifs. Cela se traduira inmanquablement par de nouvelles taxes.

Il existe une solution. Elle comprend trois volets :

### ***Abaissement de la TVA de 21 à 6 %***

Cela allège notre facture de 12,4 %.

Comme le mazout, le gaz et l'électricité sont des besoins de base. Pourquoi alors leur appliquer le taux de TVA des produits de luxe ? La TVA est la plus injuste de toutes les taxes. En effet, un chômeur et un banquier paient autant de TVA l'un que l'autre sur un produit. Mais pour le chômeur, cette TVA représente une rude ponction dans son budget. Alors que pour le banquier, ce n'est qu'une broutille.

---

Cet abaissement de la TVA va-t-il à l'encontre des directives de l'Union européenne ? Pas du tout. Le Portugal et la Grande-Bretagne ne prélèvent que 5 % de TVA sur l'énergie. L'Espagne 16 %, l'Italie, 10 %.

### **Récupérer cet abaissement de la TVA par une taxe spécifique et exceptionnelle sur les sociétés d'énergie**

La Cour des comptes a calculé qu'en 2001, un abaissement de la TVA à 6 % sur le gaz et l'électricité aurait rapporté 697 444 291 euros de moins à l'État. Entre-temps, la consommation d'électricité a augmenté de 7 %, celle de gaz de 11 %. Les prix ont également augmenté de 10 %. Si l'on en tient compte, on peut déduire qu'avec l'abaissement de la TVA de 6 % cette année, l'État percevrait environ 800 millions d'euros de rentrées en moins.

Comment récupérer ce montant ? 434 millions d'euros pourraient être prélevés sur les superprofits d'Electrabel ? Injustifié ? Le sénateur SP.a Bart Martens aussi estime que non. Il propose une imposition spécifique de 23 %. Car les centrales nucléaires et au charbon d'Electrabel sont amorties depuis longtemps. Elles ne coûtent plus rien, à part leur entretien. C'est pour cela que, l'an dernier, Electrabel a réalisé 2,1 milliards d'euros de bénéfices. Cela équivaut à 200 euros par habitant, bébés compris. Avec cette taxe spécifique, l'État récupérerait l'argent que nous avons payé des années durant pour les investissements d'Electrabel, sous forme de prix de l'électricité surfacts.

Quant aux millions d'euros restants, nous pourrions les tirer d'une taxe sur les bénéfices indécents des compagnies pétrolières. Dans d'autres pays, on le fait. En 2003, la Grande-Bretagne a doublé l'impôt sur les bénéfices des compagnies pétrolières opérant en mer du Nord. De même, le gouvernement chinois prélève une taxe sur les bénéfices pétroliers. En France, l'organisation de consommateurs UFC-Que Choisir réclame l'application d'une taxe exceptionnelle de 1 milliard d'euros par an, cinq années durant, sur les bénéfices pétroliers déclarés dans l'Hexagone. Aux États-Unis, les organisations de consommateurs et les représentants au Congrès réclament une taxe semblable.

### **Création d'intercommunales ou d'entreprises communales pour l'approvisionnement en énergie, à côté des actuelles firmes privées**

Des représentants de Nuon, Electrabel, Luminus, Essent, etc. sont toujours pendus à notre sonnette. Mais qui d'entre nous s'y retrouve encore dans les propositions de prix du gaz et de l'électricité de toutes ces sociétés privées ? Le 11 janvier 2007, 75 % des clients de Wallonie n'avaient toujours pas conclu de contrat avec un fournisseur d'électricité. Pour le gaz, il s'agissait de 80 %. Les firmes privées travaillent selon la logique du profit : celui qui ne peut plus payer est écarté et tombe à charge de la communauté. Ça veut dire que ces ménages se retrouvent chez les fournisseurs qu'on leur désigne et qui pratiquent les tarifs les plus chers. Le petit consommateur lui aussi paie plus cher au kilowattheure.

---

Nous estimons que tout le monde a droit à la prestation de services. Même les personnes les moins nanties doivent avoir accès à l'énergie. Le petit consommateur et celui qui habite dans une zone éloignée ne doivent pas être punis du fait qu'ils ne représentent pas assez pas assez de profit.

Pour mettre un terme à l'important flux d'argent des familles vers les actionnaires d'Electrabel, la production d'énergie devrait passer aux mains des pouvoirs publics.

Cela permettrait de libérer beaucoup d'argent pour réduire le coût de l'électricité pour les consommateurs, investir dans les sources durables (renouvelables) d'énergie et financer les besoins sociaux urgents (par exemple, la construction de logements sociaux à faible consommation d'énergie).

La libéralisation du marché, telle qu'elle est imposée par l'Union européenne, n'a modifié en rien la position hégémonique d'Electrabel et n'a pas fait baisser les prix de l'énergie, comme on l'avait pourtant promis.

Entre-temps, nous voulons que les communes créent dès à présent des entreprises publiques (par exemple, des intercommunales) pour la fourniture de l'énergie dont nous avons besoin. La chose présente de nombreux avantages.

Tout d'abord, elles assurent des prix inférieurs. En effet, une société publique peut obtenir des prix de gros auprès des producteurs de gaz et d'électricité grâce au pouvoir du nombre (nous, l'ensemble des consommateurs). Les entreprises le font déjà aujourd'hui. Le prix de l'électricité qu'elles paient au producteur d'énergie est de 20 % meilleur marché : 4 cents par kWh contre 6,1 cents pour le consommateur individuel. Si 20 000 familles se mettent ensemble, cette entreprise publique peut acheter l'énergie au prix de gros. Même si les coûts de la distribution et du transport de l'énergie restent les mêmes, le prix final peut baisser ainsi de 8 à 10 %.

Secundo, les familles qui se joignent à une telle société publique connaissent moins de tracasseries administratives. Elles ne doivent plus faire la comparaison et le choix entre Luminus, Essent, Nuon, Electrabel, etc.

Et, enfin, une entreprise publique peut mener une politique d'économie de l'énergie et, à cet effet, établir une planification à long terme.

Dans l'attente de telles entreprises publiques, les communes peuvent ouvrir un guichet d'information qui fournira des renseignements fiables et objectifs. À ce même guichet, le client pourra se faire aider dans la recherche de la meilleure solution dans le choix d'un fournisseur de gaz et/ou d'électricité.

## **La facture d'énergie peut être 20 % moins chère**

*Exemple : une famille de deux adultes et trois enfants*

Consommation annuelle de courant : 4 708 kWh. Facture : 563 euros (+ 118 euros de TVA)

Consommation annuelle de gaz : 33 835 kWh. Facture : 1 234 euros (+ 259 euros de TVA)

Au total, cette famille paie 2 174 euros par an.

---

Notre proposition :

**Électricité :**

2,1 cents de moins par kWh =	– 99 euro
TVA de 21 à 6 % =	– 84 euro
<b>Total électricité=</b>	<b>– 183 euro</b>

**Gaz:**

0,3 cent de moins par kWh =	– 104 euro
TVA de 21 à 6 % =	– 185 euro
<b>Total gaz =</b>	<b>– 289 euro</b>

**Total gaz et électricité ensemble = – 472 euros.**

Sur une facture totale de 2 174 euros, cela revient à un gain de 22 %.

***Propositions d'action PTB+***

- **Abaissement de la TVA sur le gaz et l'électricité, de 21 à 6 %**, couvert par un impôt sur les superprofits d'Electrabel et des compagnies pétrolières.
- **Création d'entreprises publiques pour l'approvisionnement en énergie au niveau communal et intercommunal**, à côté des firmes privées existantes.
- **Ouverture dans les communes d'un guichet d'information fiable et objectif** qui aide le consommateur dans le choix d'un fournisseur de gaz et/ou d'électricité.

---

# 3

## **550 000 demandeurs d'emploi, pourquoi travailler plus longtemps ? Un emploi stable pour tout le monde.**

Un emploi stable, voilà qui reste le principal souci de bien des jeunes. Alors que 110 000 hommes et femmes de moins de 25 ans sont à la recherche d'un emploi et qu'ils sont tout aussi nombreux à se traîner d'un emploi temporaire à un autre, le gouvernement décide que les plus âgés devront travailler plus longtemps. Où est la logique, dans tout cela ?

Il est quand même inadmissible que les plus âgés doivent travailler plus longtemps alors qu'il y a 550 000 demandeurs d'emploi. Au bout d'un an, 7 % des jeunes ayant terminé leurs études n'ont toujours aucune expérience du travail. Chez les moins qualifiés, ils sont 12 %.

### ***Transformer les contrats temporaires en contrats définitifs***

Chez Philips, à Bruges, 155 travailleurs à contrat définitif se sont mis en grève en mai 2006. Ils étaient devenus minoritaires dans leur entreprise face aux 185 intérimaires et aux dizaines de travailleurs temporaires.

De tous les contrats de travail qui ont pris fin en 2004 dans les grandes entreprises, la moitié représentait des contrats temporaires. C'est surtout chez les jeunes travailleurs que la situation prend des allures catastrophiques. La moitié d'entre eux (48,5 %) entament leur carrière avec un contrat temporaire : 17,5 % passent par une agence d'intérim ; 30 % travaillent sous contrat de travail à durée déterminée.

Dans le cadre de la « stratégie de Lisbonne », l'Union européenne entend réformer la législation du travail dans le sens de « contrats encore plus souples ». De ce fait, les droits acquis collectivement vont disparaître. La Commission européenne veut des réglementations plus souples en matière de licenciement et elle veut davantage de travail intérimaire et de contrats temporaires.

Dans certaines entreprises, les syndicats parviennent à imposer un pourcentage maximal de contrats temporaires. Oui, nous voulons des limites strictes à l'utilisation d'intérimaires, de contrats temporaires et de sous-traitants. Nous voulons transformer obligatoirement tout contrat temporaire en contrat définitif, et ce, après six mois chez le même patron. Nous proposons que, par entreprise, pas plus de 3 % du personnel ne puisse travailler avec un contrat temporaire.

---

## **Rétablir la prépension, avec embauche d'un jeune chômeur**

Le pacte des générations du gouvernement libéral-socialiste imposé en 2005 constitue un grand pas en arrière sur le plan social. Dans les faits, la prépension est supprimée pour les victimes des restructurations d'entreprises. Toute personne licenciée doit rester disponible jusqu'à l'âge de 58 ans et accepter n'importe quel emploi. Les conditions de prépension ont été durcies : il faut avoir 60 ans et une carrière de 35 ans.

Nous voulons un rétablissement de la prépension et du remplacement obligatoire par un jeune. Le droit à la prépension contribue au renforcement de la solidarité entre les générations.

Nous voulons qu'en cas de crédit-temps et d'interruption de carrière, le remplacement obligatoire soit également de mise.

## **Sanctionner les entreprises rentables qui licencient massivement**

Les entreprises rationalisent, licencient en masse et délocalisent, même si elles réalisent des bénéfices énormes : en 2006, VW a engrangé 4,75 milliards d'euros de bénéfices, mais a pourtant licencié 20 000 travailleurs en Allemagne et 3 000 à Forest afin de pouvoir faire encore plus de bénéfices. En Belgique, la productivité est la plus élevée d'Europe ; le PIB (la richesse produite en un an) par travailleur est de 20 % plus élevé que la moyenne européenne. Il faut donc prévoir des sanctions contre les entreprises qui ne respectent pas leurs engagements. Il doit y avoir un accès complet aux informations économiques et financières des entreprises et des groupes financiers dont elles font partie.

Il faut pour cela une « loi VW » pour remplacer la « loi Renault » et qui comprenne, en fait de sanctions : le remboursement de tous les subsides, le remboursement de la réduction des cotisations patronales. Et de lourdes sanctions contre les entreprises rentables qui licencient sans assurer au préalable des emplois de remplacement. Nous soutenons la proposition de loi Decroly et celle de Galand, qui vont dans la même direction.

## **Des entreprises publiques dans le secteur social et celui des services**

Les cotisations patronales à la sécurité sociale ont été réduites d'au moins 6 milliards d'euros. Les autorités n'auraient-elles pas mieux investi elles-mêmes cet argent dans de nouveaux emplois ? L'union flamande des villes et communes s'est déjà exprimée en ce sens. Si l'État prend lui-même des initiatives dans les secteurs où naissent de nouveaux besoins, le rendement en emplois créés sera même doublé.

Il y a l'exemple des chèques-service. L'an dernier, ceux-ci auraient fourni 25 000 emplois. Mais 75 % des coûts, soit 528 millions d'euros, ont été payés

---

avec l'argent de la sécurité sociale. Ce sont sans doute les emplois les plus chers qu'on n'ait jamais « créés ».

Dans le système des chèques-service, c'est l'État qui subsidie les employeurs en leur payant entre 1 et 5 euros de l'heure pour chaque emploi. Et le côté travailleurs de la médaille ? Le travail lourd dans ces secteurs est remplacé par des emplois bidon sous-payés, au lieu de véritables emplois à part entière.

Nous voulons plus de personnel dans le secteur des soins (hôpitaux, maisons de repos, garderies d'enfants, soins de santé mentale, soins à domicile, médicaux et non médicaux...) et dans celui de l'enseignement. À payer également, entre autres, avec ce que pourrait rapporter l'application du modèle kiwi (voir point 1).

Nous voulons des entreprises publiques sous contrôle démocratique, en premier lieu dans les régions où le chômage sévit le plus et dans les secteurs orientés vers l'avenir.

### ***Propositions d'action PTB+***

- **Transformation obligatoire des contrats temporaires en contrats à durée indéterminée après six mois de service.**
- **Rétablissement de la prépension avec remplacement obligatoire par un jeune.** Les travailleurs qui s'en vont (provisoirement) doivent être remplacés.
- **Sanctions contre les entreprises rentables qui licencient massivement.**
- **Entreprises publiques dans le secteur des soins et des services, au lieu de chèques-service.**

---

# 4

## **Préserver la terre pour les générations futures. Que les plus gros pollueurs supportent les charges les plus lourdes !**

Le réchauffement climatique est un problème très grave qui requiert des solutions urgentes, collectives et globales. Le gouvernement libéral-socialiste cherche la solution dans des « mesures impopulaires » et dans des taxes qui frappent le revenu et le niveau de vie des simples citoyens. On pourrait imaginer d'autres solutions, plus sociales. Selon le principe qui dit que « les plus gros pollueurs paient », ce sont l'industrie et les producteurs d'énergie qui doivent fournir le plus gros effort. Le simple citoyen n'a pas les moyens d'investir dans des sources alternatives d'énergie et il doit par conséquent être aidé, si on veut qu'il économise l'énergie.

### ***L'état de la situation***

Les scientifiques se sont mis d'accord pour dire que l'activité humaine est à la base du réchauffement de la terre. Une hausse de la température de plus de 2 °C (par rapport au début du 19<sup>e</sup> siècle) peut avoir des conséquences catastrophiques. Actuellement, la hausse de la température est déjà de 0,7 °C, si bien que des mesures draconiennes sont nécessaires à court terme. Dans le cadre du protocole de Kyoto, la Belgique s'est engagée à réduire pour 2012 ses rejets de gaz à effet de serre de 7,5 % par rapport à 1990. Mais, aujourd'hui déjà, il semble qu'on n'y arrivera pas. L'Union européenne propose une réduction de 20 % pour 2020. C'est encore trop peu.

Qui est responsable des rejets de gaz à effet de serre en Belgique ? Par importance décroissante, on trouve : l'industrie (31 %), les producteurs d'énergie et surtout les centrales électriques (21 %), le trafic routier des personnes et des marchandises (18 %), les habitations (15 %), l'agriculture (9 %), le commerce et les services (4 %). Le secteur des déchets, le transport ferroviaire et la navigation intérieure n'y vont par ailleurs que d'une contribution marginale (1 % ou moins). La navigation maritime et surtout le trafic aérien dégagent également des gaz à effet de serre, mais leur contribution n'est pas reprise dans les statistiques nationales.

---

## ***Un problème qui met en cause une certaine vision de société***

Il est très difficile, sinon impossible, d'imposer un arrêt définitif au rejet sans retenue des gaz à effet de serre dans une société au sein de laquelle les décisions concernant la production et les infrastructures sont déterminées par des entreprises privées en quête permanente de profit. Les producteurs privés d'énergie ont intérêt à ce que la consommation soit la plus grande possible. Pour accroître leur profit, les entreprises produisent dans des pays à bas salaires et acheminent ensuite leur production vers des consommateurs se trouvant à des milliers de kilomètres. Camions et avions sont responsables d'un cinquième des gaz à effet de serre. Bien que les économies d'énergie à long terme soient également avantageuses pour les entreprises, celles-ci ne s'y résolvent souvent pas parce que leurs actionnaires cherchent avant tout un rendement à court terme. Depuis des années déjà, l'Union européenne cherche des fonds pour la mise en place d'un réseau ferroviaire et d'un réseau de navigation réellement modernes. Mais la plupart des entreprises donnent leur préférence au transport routier et font assumer par la communauté les coûts du réseau routier et des conséquences sur l'environnement.

Le problème du rejet de CO<sub>2</sub> et du réchauffement qui y est lié dépasse souvent les possibilités des entreprises. C'est pourquoi les autorités doivent prendre des initiatives sur le plan d'une politique énergétique globale.

Ce n'est que lorsque les grandes entreprises sont la propriété de la communauté et que l'économie est planifiée à long terme que les cartes sont réellement favorables à la réalisation du passage vers une production et des transports respectueux de l'environnement.

Dans l'intervalle, il faut obliger l'industrie à tendre vers une efficacité énergétique la plus élevée possible et à faire les investissements nécessaires en ce sens. Seuls des appareils et produits économisant l'énergie devraient encore pouvoir être mis sur le marché. En Belgique, les déperditions de courant par toutes sortes d'appareils coûtent en moyenne de 60 à 100 euros par an et par famille.

## ***Généralisation des meilleures techniques disponibles dans l'industrie***

Le rendement des centrales électriques actuelles n'est que de 30 %. Cela signifie que 70 % de l'énergie se perd sous forme de chaleur (vers l'atmosphère ou l'eau de refroidissement). Avec l'introduction d'un cycle combiné (une turbine à gaz accouplée à une turbine à vapeur), on peut obtenir un rendement de 52 %.

## ***Utilisation de la chaleur excédentaire issue de la production industrielle et de celle d'électricité***

En appliquant la cogénération de chaleur, on peut même atteindre un rendement de 80 %. Ici, la chaleur excédentaire est récupérée utilement dans d'autres industries ou pour le chauffage (central) d'immeubles publics ou de logements. Ces systèmes de chauffage urbain existaient déjà dans les pays de

---

l'Est et on les applique à nouveau aujourd'hui dans nombre de grandes villes allemandes. Dans le temps, des quartiers et des bâtiments publics de Charleroi étaient chauffés avec l'eau de refroidissement de Cockerill-Sambre et à Alost, on utilisait l'eau de refroidissement de la firme d'aliments Amylum.

Aujourd'hui, ces installations ont été démantelées, soi-disant parce qu'elles étaient « trop chères ». Mais on n'a pas tenu compte de l'environnement...

Dans les années 1980, les tours à appartements du Luchtbal, à Anvers, ont été chauffées avec la chaleur excédentaire de l'ancienne centrale électrique de Merksem. Aujourd'hui, on peut encore y voir la totalité de la tuyauterie utilisée à cet effet. La chaleur excédentaire de la zone portuaire anversoise est énorme. Les grandes entreprises récupèrent cette chaleur excédentaire dans la mesure où les coûts de récupération sont inférieurs au prix de l'énergie (déjà plus bas) qu'elles doivent payer elles-mêmes. Ce qui reste encore de cette énergie est définitivement perdu.

Nous demandons la réintroduction de ces systèmes partout où c'est possible.

### ***D'importants investissements en transports publics de qualité et bon marché***

Le secteur des transports – le transport routier – est celui dont le rejet de gaz à effet de serre croît le plus rapidement (de 14 % en 1990, sa part est passée à 18 % en 2004). Pour le transport des personnes, nous demandons d'importants investissements dans les infrastructures, le matériel et le personnel des chemins de fer, métros, tramways et autobus. Le RER, réseau express régional à Bruxelles et dans sa grande agglomération doit être réalisé rapidement. Nous voulons des transports publics bon marché qui soient attrayants et à même de convaincre les gens de laisser leur voiture le plus possible à la maison.

### ***Le transport des marchandises sur longues distances : obligatoirement par rail ou par bateau***

Alors qu'aujourd'hui de plus en plus de gens passent aux transports publics, une part de plus en plus grande du transport de marchandises se fait par camion. Cela vient de l'interdépendance croissante des entreprises (spécialisation et sous-traitance) et de l'introduction du système du *just-in-time* (travailler sans stocks). Les délocalisations font qu'il y a de plus en plus de transport des marchandises sur de longues distances. Les nombreux poids lourds rendent nos routes peu sûres, ils sont la cause des hauts coûts d'entretien de l'infrastructure routière et ils polluent l'atmosphère. Dans son *Livre blanc*, la Commission européenne déclare vouloir faire le transfert des marchandises de la route au rail. Mais du fait qu'elle a l'intention de le faire par la privatisation des chemins de fer, on ne voit rien venir. Nous proposons que le transport des marchandises sur de longues distances (par exemple, le transit par la Belgique) soit rendu obligatoire par chemin de fer (par l'entreprise publique B-Cargo) ou par bateau.

---

## ***Le système du tiers payant pour les investissements dans l'économie de l'énergie par les particuliers***

Les quelque 4,3 millions d'habitations de notre pays sont responsables du rejet d'une grande quantité de gaz à effet de serre. Bien des habitations sont encore mal isolées. Trois habitations sur dix n'ont pas de double vitrage, quatre sur dix sont dépourvues d'isolation de la toiture et six sur dix d'isolation murale. Bien des habitations ne sont pas encore équipées de chaudières performantes, bien que celles-ci soient aisément disponibles. La plupart des gens seraient d'accord d'investir dans l'économie d'énergie, mais ils n'ont pas l'argent pour le faire. C'est pourquoi nous proposons le système du tiers payant. Dans ce système, les investissements dans l'économie d'énergie sont payés par le fournisseur d'énergie ou par le gestionnaire du réseau, le paiement se fait dans la facture d'énergie (sans intérêts). Ici, la facture totale ne peut être majorée. Quand l'investissement a été totalement remboursé, la facture d'énergie de la famille sera moins élevée en raison de l'économie d'énergie réalisée.

## ***Un plan pluriannuel facilitant le passage à des sources alternatives d'énergie***

Un plan pluriannuel est nécessaire pour réduire fortement la consommation des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz) au profit des sources renouvelables d'énergie telles les énergies hydraulique, éolienne, solaire et la chaleur terrestre. Dans ces secteurs, il faudra investir beaucoup, à partir de la taxation des superprofits des compagnies pétrolières et gazières. Avec à peine 2 % d'énergie verte, la Belgique est la lanterne rouge de l'Europe.

## ***Propositions d'action PTB+***

- **Généralisation des meilleures techniques disponibles** dans l'industrie pour :
  - Limiter le plus possible le rejet de gaz à effet de serre.
  - Rendre les produits les plus efficaces possible sur le plan de l'énergie.
  - Obtenir les meilleurs rendements dans les centrales électriques.
- **Utilisation de la chaleur excédentaire de la production industrielle et d'électricité** pour le chauffage des immeubles publics, des quartiers résidentiels, etc.
- **Importants investissements dans le secteur public** (train, réseau express régional, métro, bus).
- **Transport des marchandises sur longues distances : obligatoirement par rail ou bateau.**
- **Système du tiers payant pour les investissements dans l'économie d'énergie par les particuliers.**
- **Plan pluriannuel favorisant l'abandon de l'énergie nucléaire et des centrales au charbon et le passage à des sources renouvelables d'énergie.**

---

# 5

## L'impôt sur les fortunes : une question de justice sociale

1 % de la population belge possède 20 % de toutes les richesses de Belgique. Alors que les revenus, et surtout les salaires, sont lourdement imposés, les grandes fortunes, elles, ne le sont pas. Nous proposons d'introduire un impôt sur les grosses fortunes. Cela permettrait à la sécurité sociale et à l'enseignement de disposer de plus de moyens.

Notre proposition : un impôt annuel sur la fortune de 1 % sur la partie qui dépasse 500 000 euros. Et de 2 % sur ce qui dépasse 750 000 euros. Cela pourrait rapporter plus de 5 milliards d'euros par an.

### *Un impôt qui fait payer les vrais riches*

Il existe une distinction entre revenu et fortune. Le *revenu*, c'est ce qu'une famille gagne au cours d'une année. La *fortune* (ou *avoir*), c'est la richesse qu'une famille possède à une date déterminée. La fortune est la somme des biens immobiliers (bâtiments et terrains), des biens mobiliers (voitures, bijoux, tableaux...) et des biens financiers (comptes bancaires, actions, sicav...). Il est certain que notre pays connaît une grande inégalité dans les revenus, mais l'inégalité en matière de fortunes est encore plus grande. Les 10 % des familles les plus riches possèdent 49,6 % des avoirs belges ; ils possèdent donc tout autant que les 90 % restants de la population. C'est pourquoi nous voulons qu'il y ait un impôt sur les grandes fortunes supérieures à 500 000 euros (20 millions d'anciens francs belges).

### *La Belgique, un paradis fiscal*

La Belgique figure en bonne position sur la liste des paradis fiscaux telle qu'elle a été établie par l'OCDE. Mais ce n'est pas un paradis pour tout le monde. D'après la section belge de la Deutsche Bank, la Belgique est « à la fois un enfer fiscal et un paradis fiscal. Un enfer pour ce qui est des revenus du travail. [...] Notre pays est par contre fort avantageux pour la taxation des revenus mobiliers. »

Ce statut de paradis fiscal découle d'une série de mesures particulièrement intéressantes pour les grandes fortunes et les entreprises :

- 1° Il n'y a pas d'impôt sur la fortune.
- 2° Les gains lors de la revente des actions (plus-values) ne sont pas imposés.
- 3° Les revenus financiers ne sont pas ajoutés aux autres revenus pour la déclaration fiscale, mais sont imposés à part et à bas tarif (15 %).

---

4° L'impôt sur les sociétés diminue sans cesse, ce qui permet de payer aux actionnaires de plus gros dividendes.

Avec l'Autriche et le Luxembourg, la Belgique est le seul pays de l'Union européenne à refuser d'échanger des informations fiscales à propos des revenus financiers. Le secret bancaire est toujours d'application et, à deux reprises jusqu'à présent, les grands fraudeurs ont pu bénéficier d'une amnistie fiscale avantageuse.

### ***Celui qui a une fortune modeste n'a rien à craindre***

Maintenant que le prix des habitations a fortement augmenté, certains petits propriétaires se demandent si cet impôt sur la fortune pourrait les toucher. À Bruxelles, le prix d'une maison d'habitation s'élève à 275 000 euros (158 000 euros pour un appartement) ; en Flandre, il est de 140 000 euros et, en Wallonie, de 100 000 euros. On reste donc largement sous les 500 000 euros, le seuil au-delà duquel l'impôt sur les fortunes sera appliqué.

L'impôt ne sera d'application que sur la partie qui dépasse le seuil et, par conséquent, pas sur la totalité de la fortune. Si une famille bruxelloise possède deux maisons de 275 000 euros chacune, elle paiera un impôt annuel de  $(550\ 000 - 500\ 000) \times 1\ \% = 500$  euros. C'est une très petite somme en comparaison de ce que rapporte le loyer de la seconde maison.

### ***Une arme efficace contre la grande fraude fiscale***

Avec la technologie actuelle, il est aisé d'introduire un impôt sur les fortunes. C'est une question de volonté politique. Des pays comme la France, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, l'Islande, la Norvège – et même la Suisse ! – appliquent un tel impôt.

Il s'agit d'instaurer un cadastre des fortunes et de lever le secret bancaire. Ces deux mesures permettent en même temps de mener de façon efficace la lutte contre la fraude fiscale. On estime que, du fait de cette fraude, le trésor belge perd annuellement quelque 30 milliards d'euros. Des études déjà anciennes du professeur Franck ont établi que les 10 % les plus riches de la population étaient responsables de près de 60 % de la perte causée par la fraude fiscale. Si on mettait un terme à cette fraude, chaque famille du pays paierait 7 000 euros d'impôts de moins chaque année.

### ***Il est possible d'endiguer la fuite des capitaux***

Les adversaires de l'impôt sur les fortunes font généralement état du risque de fuite des capitaux. En France, c'est l'argument agité par l'organisation patronale Medef et par la droite pour supprimer l'impôt sur les fortunes. Mais la Cour des comptes française a réfuté cette objection à l'aide de chiffres indiscutables. Son rapport indique que, chaque année, entre 300 et 400 familles riches quittent le pays afin, par exemple, d'aller se fixer en Belgique pour échapper à cet impôt sur les fortunes. Cela représente à peine 0,13 % des

---

contribuables concernés par cet impôt. Entre 1997 et 2001, quelque 250 millions d'euros en capitaux ont quitté la France pour échapper à l'impôt sur les fortunes. Dans un même temps, ce dernier rapportait 10,3 milliards d'euros.

### ***Propositions d'action PTB+***

- **Impôt annuel de 1 % sur la partie de la fortune qui dépasse 500 000 euros.** À la partie qui dépasse 750 000 euros, on appliquera un taux d'imposition de 2 %.
- **Instauration d'un cadastre des fortunes.**
- **Levée du secret bancaire.**
- **Lutte contre la fraude fiscale.** Du fait de cette fraude, le Trésor belge perd annuellement quelque 30 milliards d'euros.

---

# 6

## **Pour une sécurité sociale forte et nationale. Dans notre pays, la fracture est entre riches et pauvres, et pas entre le Nord et le Sud**

Nous vivons dans un monde globalisé. L'Union européenne définit plus de 70 % des lois et mesures appliquées dans chacun des pays qui la composent. Dans tous les pays, ces mesures européennes vont dans le même sens : les pensions, les indemnités de chômage, les soins de santé et la sécurité sociale sont détricotés au profit de la « position concurrentielle » (lisez : les bénéficiaires) des entreprises. Faire travailler les gens plus longtemps, comprimer les salaires, limiter les indemnités de chômage dans le temps, réduire les charges sociales pour les patrons... voilà toutes les réformes qui ont déjà connu partout au moins un début d'application.

Les organisations patronales flamandes comme le VOKA ont pu gagner en tout ou en partie les partis flamands à leurs plans de régionalisation et de scission de la politique de l'emploi. Après cela, la porte sera grande ouverte à d'autres scissions encore : celle de la sécurité sociale, celle de la politique des salaires, pour finir avec celle du pays. En vue de briser les acquis sociaux. Que visent les « scissionnistes » ? Diviser pour régner. Si les patrons parviennent à diviser les travailleurs flamands et wallons, ils feront d'eux ce qu'ils veulent.

### ***Les Wallons profitent-ils de l'argent des Flamands ?***

C'est ce que prétendent les patrons et les partis politiques de la Flandre. Ils parlent de transferts d'argent de la Flandre vers les chômeurs wallons. Mais cela témoigne d'une malhonnêteté flagrante. Il y a 60 ans, la situation était inverse : à l'époque, les chômeurs flamands étaient payés par l'industrie wallonne florissante. Les chômeurs wallons aujourd'hui sont-ils eux-mêmes responsables de leur taux de chômage élevé ? Non ! L'industrie wallonne a vieilli. La sidérurgie a été fermée par des patrons « wallons », comme Albert Frère, qui sont allés investir leur argent ailleurs. Dans une trentaine d'années, il est possible que la Flandre connaisse la même situation que la Wallonie aujourd'hui. Mais la population wallonne est plus jeune que la population flamande. Sur 10 personnes actives aujourd'hui en Flandre, 6 seront pensionnées en 2050 contre 5 en Wallonie et 4 à Bruxelles. Et alors, les pensionnés flamands auront besoin des travailleurs bruxellois et wallons pour payer leurs pensions.

---

Tout le ridicule de cette histoire d'« argent flamand filant dans les poches wallonnes » ressort clairement aussi d'une enquête plus détaillée. Rixensart est situé en Brabant wallon. Cette province est la plus riche de toute la Belgique. Elle cède davantage d'argent au trésor national qu'elle n'en reçoit. Va-t-on se mettre à parler dans ce cas des scandaleux transferts d'argent de Rixensart vers Ostende ?

La Flandre ne consacre que 3,6 % de sa richesse annuelle à la solidarité nationale. La Bavière en Allemagne (10 %), le Nord-Pas-de-Calais en France (5 %) et le sud-est de l'Angleterre (12,6 %) font bien plus.

Les transferts d'argent de la Flandre vers la Wallonie ne sont guère que de petits ruisseaux comparés aux rivières d'argent qui, ces vingt dernières années, ont coulé des portefeuilles des travailleurs vers les coffres des détenteurs de capitaux. Les statistiques officielles le confirment : de la valeur totale de la production en Belgique, tous les salariés mis ensemble reçoivent 8 % de moins qu'il y a vingt-cinq ans. Et les détenteurs de capitaux et d'entreprises, 8 % de plus. C'est un flux annuel de 25 milliards d'euros. Si la répartition de la richesse nationale était restée la même qu'il y a vingt-cinq ans, chaque famille wallonne et chaque famille flamande pourraient aujourd'hui s'offrir gratuitement une maison. Mais de ce flux d'argent, bien sûr, les patrons flamands ne parlent jamais, pas plus que ne le font les partis politiques qui leur emboîtent le pas.

Nous nous opposons à la scission de la sécurité sociale, de la politique de l'emploi et des salaires. Nous voulons que la sécurité sociale soit refinancée avec la moitié de ce que rapporterait un impôt sur les fortunes (2,5 milliards d'euros). Les travailleurs belges ne doivent pas se laisser diviser, mais défendre ensemble la sécurité sociale nationale.

### ***Propositions d'action PTB+***

- **Renforcement de la sécurité sociale nationale ; entre autres, afin d'augmenter les pensions, prépensions et indemnités de chômage.** Pas de privatisation des soins de santé.
- **Impôt sur les fortunes pour refinancer la sécurité sociale à l'aide de 2,5 milliards d'euros.**
- **Maintien de la réglementation nationale en matière d'indemnités de chômage, de prépension et de crédit-temps** (en ce qui concerne la durée, les montants et les sanctions).
- **Maintien de l'ONEm national. Pas de scission.**
- **Maintien des conventions collectives de travail nationales.** Pas de salaires différents pour le même travail selon qu'on se trouve au nord ou au sud du pays.

---

# 7

## **Davantage d'argent pour un enseignement de qualité et accessible**

Bien des ministres parlent sans arrêt de l'urgente nécessité de suivre plus de formations, d'apprendre tout au long de la vie, d'acquérir plus de connaissances pour trouver un emploi et rendre l'économie encore plus performante. Si cette formation est si importante, où donc se cache la logique du gouvernement ? En 1980, les autorités consacraient encore 7 % du PIB (produit intérieur brut) à l'enseignement. Aujourd'hui, cette part est descendue à quelque 5 %. Pourtant, il y a davantage d'étudiants aujourd'hui dans l'enseignement supérieur et bien plus de personnes suivant des cours dans l'enseignement pour adultes. Pour rattraper le niveau des 7 %, les budgets de l'enseignement en Belgique (francophone et néerlandophone confondus) devraient augmenter de 6,3 milliards d'euros.

Les restrictions ont eu des effets néfastes sur notre enseignement. Pour les parents et les étudiants, la facture scolaire a doublé ces quinze dernières années. La pression du travail sur les enseignants s'est accrue. Il y a bien trop d'élèves dans les classes. Nombreux sont ceux qui redoublent une année ou plus et qui ne termineront pas leurs secondaires. Certains sont dans l'enseignement primaire ou secondaire spécial en raison de petites difficultés alors qu'on pourrait y remédier aisément par un accompagnement individuel. Aujourd'hui, la moitié des enfants d'ouvriers accusent déjà un retard scolaire à l'école primaire.

Pour remédier aux difficultés d'apprentissage de bien des enfants et accroître leurs chances de réussite, il faut des classes plus petites et davantage d'accompagnement individuel en dehors des heures de cours. Durant les premières années primaires, les classes ne devraient jamais compter plus de 15 élèves. Pour que ce soit possible, il faut engager 25 000 enseignants et éducateurs en plus au cours des 10 années à venir.

Les élèves ont droit à une formation générale et technique polyvalente de haut niveau : langues, histoire, sciences naturelles et leurs applications pratiques dans l'industrie et dans la vie quotidienne, prévention santé, éducation physique, formation musicale et créative, travaux manuels, etc.

Les écoles doivent être d'un accès aisé et bon marché en transport en commun. L'école doit supporter les frais suivants : livres et manuels scolaires, cahiers, photocopies, leçons de natation et autres activités obligatoires. Il est conforme à l'esprit de la constitution que l'enseignement soit gratuit tant que les enfants sont en âge de scolarité obligatoire. Les droits d'inscription à l'enseignement

---

supérieur et pour adultes ne peuvent être augmentés. Sinon, le seuil d'admission est trop élevé pour les enfants de familles modestes. C'est pourquoi nous soutenons les organisations étudiantes FEF (francophone) et VVS (néerlandophone), qui veulent faire figurer la gratuité de l'enseignement supérieur dans la Constitution.

Bien des écoles doivent être rénovées. Elles sont inadaptées à un enseignement convenable et moderne. Pour cela, le gouvernement veut faire appel à la collaboration entre le public et le privé. Les banques, les sociétés immobilières et les spéculateurs vont ainsi pouvoir investir lucrativement dans l'enseignement. Et c'est le contribuable qui sera la victime de cette privatisation.

### ***Propositions d'action PTB+***

- **De solides investissements dans l'enseignement.** Pour un budget de l'enseignement représentant 7 % du produit intérieur brut.
- En guise de **premier pas**, le gouvernement à venir va devoir adapter la loi sur le financement et **accroître de 5 milliards d'euros les dotations de l'enseignement (flamand et francophone).**
- **Des classes plus petites, de 15 élèves tout au plus ; davantage d'espace pour l'accompagnement individuel.**
- **Tous les élèves ont droit à une école de qualité**, proche ou aisément accessible en empruntant les transports publics ou le bus de ramassage scolaire.
- Pour améliorer la qualité de l'enseignement, **25 000 enseignants et éducateurs de plus sont nécessaires au cours des dix prochaines années.**
- **L'école doit prendre en charge les frais suivants : livres et manuels scolaires, cahiers, photocopies et activités obligatoires.**
- **Pas de privatisation de l'infrastructure de l'enseignement.**

---

# 8

## Des loyers fixes et abordables

Les Belges sont les champions du monde de la brique dans le ventre. En dehors de Bruxelles, ils sont 7 sur 10 à avoir leur propre habitation, mais souvent avec un prêt qui doit encore être remboursé. Il y a trente ans, les Belges consacraient en moyenne 10 % de leur revenu au remboursement. Aujourd'hui, le double. Pour un beaucoup de jeunes familles, acheter sa maison à soi est devenu impossible.

D'après la Constitution, chaque Belge a droit à un logement décent. Mais, vu les loyers hors de prix, ce droit n'existe plus que sur papier. La spéculation, les logements inoccupés, l'accaparement de quartiers populaires entiers, ce sont des conséquences du marché « libre ». Les marchands de sommeil louent des taudis inhabitables à des prix vraiment scandaleux.

Une famille ne devrait pas consacrer plus de 10 % de son revenu au loyer. Il y a 30 ans, c'était encore le cas. Mais, aujourd'hui, trois quarts des locataires wallons et bruxellois y consacrent au moins 32 % de leur revenu. Pour ceux qui travaillent, cette part s'élève souvent à 20 % et, pour les bénéficiaires d'indemnités, environ 50 %. Et ce n'est pas le bel article de la Constitution qui résoudra ce problème.

La solution : une loi sur les loyers. Actuellement, les propriétaires de logements peuvent fixer eux-mêmes le loyer. Ce n'est pas le cas dans certains de nos pays voisins, où les gouvernements fixent les loyers maximaux en fonction de critères objectifs, comme la qualité du logement, les équipements qu'on y trouve, sa situation, etc. Dans l'attente d'une telle loi, nous proposons que le gouvernement bloque les loyers et n'autorise que leur indexation.

Que tout le monde trouve à se loger à un prix abordable, ça devrait paraître normal. Et c'est possible ! Mais, à chaque élection, la même promesse revient comme un leitmotiv : « davantage de logements sociaux », avant d'être oubliée dès le lendemain des élections. Notre pays connaît une pénurie dramatique de logements sociaux. Aux Pays-Bas, par exemple, plus de 30 % des logements sont sociaux, contre 7 % à peine chez nous ! 50 % des Bruxellois auraient droit à ce type de logement, mais ils sont actuellement 20 000 sur une liste d'attente : Bruxelles ne compte que 38 000 logements sociaux disponibles. Dans tout le pays, chaque année, on n'en construit que 3 000, alors qu'il y a 150 000 demandes.

Dans les cinq années à venir, il faudrait pouvoir disposer de 100 000 habitations sociales supplémentaires au moins. C'est une tâche dévolue aux Régions. Pour la construction de 5 000 nouvelles habitations, on peut mettre

---

au travail 10 000 ouvriers de la construction. Cela ferait également baisser les prix sur le marché privé. N'est-ce pas cela, les gens d'abord, pas le profit ?

### ***Propositions d'action PTB+***

- Le gouvernement fédéral est responsable de **la loi sur les loyers**. Nous voulons que **les prix des logements soient fixés selon des critères objectifs**, en fonction de la qualité du logement, de sa situation dans la commune, des équipements dont il est pourvu, etc.
- Nous voulons **des mesures sévères contre les marchands de sommeil**.
- Dans l'attente d'un éventail raisonnable de logements sociaux, nous demandons **un blocage des loyers**. Seule leur indexation serait permise.

---

# 9

## Une pension légale minimale de 1 000 euros

Les pensions et autres revenus de substitution sont toujours en retard par rapport à la hausse des salaires et de la cherté de la vie. 80 % des pensionnés du secteur privé doivent se débrouiller avec moins de 1 000 euros de pension par mois. D'après les statistiques officielles, 22 % des pensionnés de notre pays vivent sous le seuil de pauvreté.

Depuis 1996, les gouvernements sociaux-chrétiens, socialistes et libéraux ont réduit les pensions des femmes de plus de 10 %. Avant cela, une femme qui avait travaillé 30 ans recevait 30/40 d'une pension complète. Au nom de « l'égalité des droits entre homme et femme », cette pension a été ramenée à 30/44, puis en 2005, à 30/45 (C'est sur ce nombre d'années qu'est calculée la pension des hommes).

Cela revient à défendre une réforme des pensions qui va dans la mauvaise direction, sur le plan social. Une carrière de 40 ans doit suffire pour pouvoir bénéficier d'une pension complète. Chaque année prestée compterait alors pour 1/40 de la pension complète. Une telle réforme aurait pour effet d'augmenter fortement la pension versée.

De même, ces derniers temps, les « périodes assimilées » (pour incapacité de travail, maladie et invalidité, chômage, interruption de carrière...) sont de plus en plus mises en discussion. Certains veulent en effet qu'elles ne soient plus prises en compte dans le calcul de la pension.

Une mesure sociale urgente : ces périodes assimilées doivent être complétées par des années de bonus pour travail lourd (de nuit) et pour l'éducation des enfants.

Pour les pensions, une opération de rattrapage est nécessaire, surtout pour les plus modestes. Nous estimons que les pensions minimales, après une carrière complète, doivent être portées à 1 000 euros par mois pour une personne isolée et à 1 200 euros pour une famille. Et dans l'immédiat, encore. Toutes les pensions doivent être augmentées tous les deux ans de sorte que leur augmentation soit proportionnelle à celle des salaires.

Le fossé est bien trop grand entre ce que certains travailleurs ont payé en cotisations sociales et la pension qui leur est versée. Le principe de l'assurance (indemnité proportionnelle aux montants versés) doit être rétabli en augmentant le plafond salarial (qui limite le montant global des pensions à un maximum préétabli) et en le fixant à trois fois le salaire minimum.

---

Toutes les pensions doivent être augmentées tous les deux ans d'un montant en proportion avec la hausse moyenne des salaires.

Nous sommes conscients que ces propositions d'amélioration des pensions légales vont coûter beaucoup d'argent. On peut trouver cet argent :

- en mettant un terme à la réduction des cotisations patronales à la Sécurité sociale ;
- par une politique de l'emploi qui assurera davantage de rentrées à la Sécurité sociale ;
- en utilisant les avantages fiscaux de l'épargne pension extralégale pour l'amélioration d'un système légal de pension reposant sur la solidarité ;
- et par un impôt sur les fortunes.

### ***Propositions d'action PTB+***

- **Une pension minimale de 1 000 euros pour une personne isolée et de 1 200 euros pour une famille.**
- **La pension de base doit augmenter en faisant compter chaque année prestée pour 1/40 au lieu de 1/45.**
- **La pension de base doit augmenter en complétant les périodes assimilées d'années de bonus pour travail lourd et pour l'éducation des enfants.**
- **La pension de base doit augmenter en fixant le plafond salarial à trois fois le salaire minimal.**
- **Adapter les pensions tous les deux ans à la hausse des salaires.**

---

# 10

## Maintien de l'index.

### Un salaire minimal de 1 360 euros

Tout le monde l'a déjà entendu mille fois : depuis l'introduction de l'euro, la vie est devenue plus chère. En fait, ce ne devrait pas être le cas. Car ne sommes-nous pas le seul pays à bénéficier de cet acquis social qui voit les salaires adaptés d'office à l'index ?

Chez nos voisins, cette adaptation automatique n'existe pas. Chaque fois, les syndicats doivent se remettre à négocier et à mener des actions afin d'adapter les salaires au coût de la vie. En Allemagne, par exemple, les syndicats n'y sont pas entièrement parvenus ces trois dernières années, ce qui fait que le pouvoir d'achat a baissé de 1,5 %.

Et chez nous ? Ici, théoriquement, cette situation ne pourrait pas se présenter. En Belgique, les prix de 507 produits (pain, viande, réfrigérateurs, billets de cinéma, etc.) sont vérifiés chaque mois. Dès le moment où la somme de ces prix a augmenté de 2 %, par exemple, les salaires et indemnités doivent augmenter automatiquement de 2 % eux aussi. Pourtant, tout le monde estime que le pouvoir d'achat régresse. Comment est-ce possible ?

Les patrons ne seraient que trop heureux de la suppression de l'index. Sans index, ils pourraient bien plus facilement maintenir les salaires très bas. En 1994, sous la pression des patrons, le gouvernement a traficoté l'index. Celui-ci a été remplacé par ce qu'on appelle depuis l'« index santé ». Les hausses de prix du diesel, de l'essence, du tabac et de l'alcool ne sont plus prises en compte. (Le mazout de chauffage y figure toutefois encore.) Mais le prix des carburants et combustibles a quasiment doublé ces dix dernières années ! En 2000, l'essence super coûtait encore 0,75 euro le litre. Aujourd'hui, elle dépasse 1,20 euro. Avec cette opération sur l'index, nos salaires sont maintenant de 4 % en retard sur le coût de la vie. Autrement dit : celui qui, aujourd'hui, gagne 1 500 euros par mois, devrait en fait toucher 60 euros de plus.

Les tentatives de suppression de l'index sont antisociales. Et nous voulons également le retour de l'index véritable. Les prix des carburants doivent être repris de nouveau. L'économie se porte très bien. En douze ans, les bénéfices des entreprises ont triplé : de 9,6 milliards d'euros en 1993 à 27 milliards d'euros en 2004. Comparez-les un peu avec votre salaire ! 2005 et 2006 ont également été des années records sur le plan des bénéfices. Sans parler des chefs d'entreprise qui se voient verser des traitements faramineux ! Un directeur se fait en moyenne 1 million d'euros par an, soit 35 fois plus qu'un travailleur.

---

Nous sommes également partisans de l'augmentation du salaire minimal légal à 1 360 euros. Une telle mesure aura, elle aussi, une influence positive sur tous les salaires.

De toutes sortes de manières, des pressions sont exercées pour maintenir les salaires au niveau le plus bas possible. Il y a la norme salariale de l'accord interprofessionnel. Il y a la généralisation du travail intérimaire et des contrats temporaires : cela permet au patron d'économiser sur les charges salariales. Si tout le monde doit continuer à travailler plus longtemps, il y aura moins d'emplois pour les jeunes. Et, avec le nombre élevé de chômeurs, les patrons entendent en profiter pour tenter de maintenir les salaires à bas niveau. Avec l'augmentation du salaire minimal, nous pouvons travailler dans la direction contraire et obliger les patrons à payer des salaires plus élevés ?

### ***Propositions d'action PTB+***

- **Protéger l'index contre de nouvelles attaques.**
- **Reprendre en compte l'essence et le mazout dans l'index.**
- **Hausse du salaire minimal actuel, de 1 260 à 1 360 euros (à 21 ans).**

---

# 11

## Les plus forts doivent porter les charges les plus lourdes. Pour un système fiscal juste

Jean, un travailleur à la chaîne, gagne 1 500 euros par mois. Il touche également chaque année 100 euros d'intérêts sur son livret d'épargne. Son patron, Charles-Henri, s'octroie un traitement annuel de 1 million d'euros. Mais il détient également des actions de l'entreprise, lesquelles valent 100 millions d'euros. Enfin, valaient... Parce que leur valeur a augmenté de 22,79 % en un an. Cela lui a donc fait gagner 22,79 millions d'euros. En outre, ses actions lui ont encore rapporté un dividende de 3,92 millions d'euros.

Théoriquement, les impôts sont progressifs : plus haut est le revenu, plus haut est le tarif d'imposition. C'est également vrai pour les salaires. L'impôt des personnes sur le revenu est le seul où, proportionnellement, le travailleur Jean paie moins que son patron Charles-Henri.

Il convient toutefois d'ajouter que, ces dernières années, le gouvernement a un tantinet détricoté le caractère progressif de l'impôt. Il a en effet supprimé les échelons d'imposition de 52,5 et 55 % sur les revenus les plus élevés. Le ministre Reynders voudrait même que disparaisse celui de 50 %.

Mais ce caractère progressif ne vaut pas pour les autres revenus. Il y a même d'énormes richesses sur lesquelles Charles-Henri ne doit pas payer le moindre impôt. Il paie 0,0 % sur sa fortune de 100 millions d'euros. (10 % de la population possède la moitié de toute la richesse de notre pays.) Charles-Henri paie également 0,0 % sur les plus-values de revente de ses actions en bourse.

Pour les autres taxes, Charles-Henri paie exactement la même chose que son salarié : TVA, taxe environnement, taxes sur les sacs-poubelle, accises sur le tabac, l'alcool et l'essence. Cela signifie que les sacs-poubelle représentent 0,3 % du revenu de Jean et seulement 0,0003 % de celui de Charles-Henri. Celui-ci peut également déduire la taxe routière de ses impôts. En outre, si Jean habite une commune plus pauvre, il paie des taxes communales à un taux plus élevé. Cela vaut également pour le précompte immobilier de sa maison.

C'est pourquoi environ 50 % du revenu du travailleur Jean est absorbé par les impôts, alors que Charles-Henri ne déduit à peine que 5 % du sien. C'est injuste. Les impôts sont nécessaires pour financer l'enseignement, les routes, les équipements sociaux, etc. Mais ce seraient les épaules les plus fortes qui devraient porter les charges les plus lourdes. Dans ce cas, les impôts pourraient contribuer à mieux répartir la richesse.

---

## ***Propositions d'action PTB+***

- **Garantir une meilleure progressivité de l'impôt** par l'application de taux d'imposition allant de 10 à 70 % (aujourd'hui : de 25 à 50 %).
- **Introduire un impôt annuel sur les grosses fortunes : 1 % à partir de 500 000 euros, 2 % sur la partie dépassant 750 000 euros.**
- **Supprimer les taxes communales (à l'exception de l'impôt communal) qui s'appliquent à la population.**

---

# 12

## **Train, tram, bus : des transports publics bon marché, fréquents et accessibles**

Dans notre pays, le trafic routier prélève chaque jour un lourd tribut : trois morts et deux cents blessés. Il y a les bouchons, les fines particules dangereuses, les nuisances sonores et les pics d'ozone. Un gaspillage gigantesque contre lequel nous pourrions faire tant de choses positives. On peut remplacer trois cents voitures par un train, qui utilisera cinq fois moins d'énergie. Sur le plan du rejet de CO<sub>2</sub>, c'est aussi le train qui obtient les meilleurs résultats. Une étude récente montre que les voyageurs par avion entre Londres, Paris, Bruxelles et Amsterdam ont provoqué onze fois plus de CO<sub>2</sub> que les voyageurs par train.

### ***Comme en Suède : des transports publics bon marché et d'accès aisé***

Nous voulons qu'on s'emploie d'urgence à établir un réseau très dense de transports publics bon marché et confortables. La Suède prouve c'est possible : quand les billets y sont devenus de moitié moins chers, le nombre des usagers du rail a été multiplié par deux. Depuis trois ans, le gouvernement a introduit un système dans lequel l'employeur prend en charge 80 % de l'abonnement de train pour le trafic domicile-travail, les autorités se chargeant des 20 % restants. Le nombre de voyageurs a augmenté, passant de 160 millions en 2001 à 189 millions en 2006 (une hausse de 18 %). Ce système de gratuité du transport entre le domicile et le travail est une bonne chose et il devrait être généralisé.

Mais davantage de voyageurs requièrent également davantage de moyens. Et c'est là que le bât blesse. Le secrétaire d'État Tuybens (SP.a), qui a la SNCB sous sa tutelle, veut en effet que cette dernière revienne à l'équilibre financier pour 2008. Et ce, alors que les chiffres nets de la dotation que cette même SNCB reçoit par voyageur-kilomètre ont baissé de 16 % entre 2001 et 2006 (en euros constants).

### ***Davantage de voyageurs requièrent davantage de moyens***

Selon nous, ces deux idées sont contradictoires : on ne peut proposer des transports publics performants et bon marché d'une part et, d'autre part, rogner sur les moyens financiers. On ne peut pas pratiquer des coupes sombres dans

---

le personnel du rail et assurer en même temps des services de qualité. Ces dernières années, la SNCB a connu d'importantes réductions de personnel. En 2001, elle employait encore 41 300 équivalents temps plein, contre à peine 37 000 aujourd'hui.

Au quotidien, ce sont les voyageurs qui font les frais de cette contradiction. D'après une enquête de Test-Achats, un tiers des voyageurs sont confrontés au manque de places assises. Ces derniers mois, on a également constaté un afflux de plaintes concernant la ponctualité des trains. Outre des « causes externes » (tels les accidents physiques, etc.), ce sont surtout les pannes de l'infrastructure ferroviaire et les problèmes du matériel roulant qui en sont la cause. En outre, il apparaît des enquêtes, tant de Test-Achats que de la SNCB elle-même, que l'état des gares et des trains laisse aussi fortement à désirer.

### **Propositions d'action PTB+**

- La SNCB doit être **un service public fonctionnant correctement et au service de la population**. Elle doit disposer des moyens nécessaires pour assurer un transport public sans faille et bon marché. Le critère de bon fonctionnement de la société doit être la satisfaction des voyageurs à propos de la qualité des services qu'elle propose.
- **La sécurité du trafic ferroviaire est une priorité absolue**. Il faut investir prioritairement dans des systèmes qui sécurisent davantage le trafic ferroviaire. Des systèmes prévenant les franchissements de signaux et un système de GSM qui permette une bonne communication avec les machinistes.
- **Gagner davantage de voyageurs au rail**. Cela signifie :
  - Accroissement des services ferroviaires, surtout en dehors des grandes villes.
  - Accroissement de la fréquence. Aujourd'hui, sur de nombreuses lignes, il n'y a qu'un train par heure en dehors des heures de pointe. Le week-end, bien souvent, il n'y a même qu'un train toutes les deux heures.
  - Des trains plus propres et des gares agréables. À cette fin, la SNCB doit recruter davantage de personnel non ou peu qualifié et ne plus confier ces tâches à des sous-traitants.
  - Gares et trains plus accessibles aux moins valides.
  - Amélioration de la ponctualité, entre autres par davantage d'entretiens préventifs de l'infrastructure ferroviaire et du matériel roulant.
  - Des trains sans danger. Pour éviter la violence sur les trains, il faut entre autres davantage de personnel d'accompagnement.
- Pour réaliser tout cela, il convient de recruter **suffisamment de personnel statutaire**.
- **Le train doit être meilleur marché**. Il faut étendre les mesures visant la gratuité du transport domicile-travail. Les billets ordinaires aussi doivent être meilleur marché.
- Le transport par rail **doit demeurer du domaine exclusif des compagnies ferroviaires publiques**.

---

# 13

## Maintien des petits bureaux de poste locaux. Pour une poste accessible et abordable.

Cinq jours par semaine, La Poste délivre le courrier aux quatre coins du pays, même les plus reculés. Ceux qui sont moins mobiles peuvent s'adresser au facteur pour leur pension, pour un versement ou tout simplement pour bavarder. Le bureau de poste occupe une place de premier plan dans la vie sociale du quartier ou du village. Nous voulons que ça continue. Ce service, auquel tout le monde sans distinction peut recourir, doit absolument rester en place.

### *La poste est là pour les gens, pas pour l'argent*

Le gouvernement veut que, cette année, La Poste ferme 277 de ses bureaux. Le quatrième contrat de gestion de La Poste prévoit que, pour 2009, moins de la moitié des 1302 bureaux de poste pourront rester ouverts. Ceux que l'on veut fermer se situent principalement dans des quartiers urbains moins nantis. Il s'agit des moins rentables, prétend La Poste.

Comment ça, « moins rentables » ? Que reste-t-il donc du rôle social de la poste et de ses services en général, si les services publics se mettent eux aussi à tout voir sous l'angle de la rentabilité ?

Ne serait-il pas beaucoup plus sensé que les aînés et les moins nantis puissent eux aussi se rendre à un bureau de poste accessible ? Ces personnes ne sont pas reliées à l'Internet et ne connaissent pas les virements par ordinateur. Pour elles, la proximité d'un bureau de poste est donc très importante. Remplacer les bureaux de poste par un point-poste dans un supermarché n'est pas une alternative. Il y a moins de service, on peut certes y acheter des timbres ou envoyer une lettre, mais le choix est limité et il y a en outre un évident problème de vie privée.

Nous voulons que les facteurs aient le temps de remplir leur rôle social. Il est inadmissible que La Poste supprime à nouveau 2 000 emplois. Ces dernières années, 8 000 emplois ont déjà disparu. L'introduction du système de distribution Georoute signifie que chaque pas parcouru par un facteur est minuté à la seconde près. Aujourd'hui, les facteurs doivent desservir chaque jour jusque 200 maisons... de plus. Il n'y a plus le moindre temps pour socialiser un peu le service, pour aider les gens ou pour vendre des timbres. Cette évolution est antisociale. Une seule cause, à cela : la privatisation des services postaux. Le gouvernement a fait entrer à La Poste des investisseurs

---

privés qui ne regardent qu'une chose : le montant des bénéfices. Pour l'Europe, La Poste doit être entièrement « libéralisée » pour 2009. Toute entreprise privée pourra alors se lancer de son propre chef dans des activités postales.

Distribuer du courrier dans les coins les plus perdus du royaume n'a rien de rentable pour des entreprises privées. Le service est donc menacé. En Suède, La Poste a été libéralisée et, depuis, on paie 90 % de plus pour un timbre. La distribution du courrier ne se fait plus que dans les zones à haute densité de population. Une étude récente a montré que 89 % de la population aimerait voir le retour de l'ancienne poste.

### ***Un cybercafé dans chaque bureau de poste***

La Poste est une entreprise de communication. Dans le passé, la poste, en tant que service public, a démocratisé la distribution du courrier et la communication par lettres, qui étaient jadis réservées aux notables. Aujourd'hui, Internet est devenu un nouveau moyen de communication, bien plus rapide. Mais tout le monde, loin de là, n'y a pas encore accès. Tout le monde ne peut s'offrir un ordinateur, un branchement ADSL et un entretien régulier en plus.

Johnny Thijs, l'administrateur délégué de La Poste, ne s'en soucie guère, au contraire des postiers. Selon ces derniers, les bureaux de poste devraient pouvoir être aménagés également en cybercafés. Tout le monde pourrait y surfer à bas prix (de l'ordre du prix d'un timbre ordinaire), accompagné ou pas par le personnel. Voilà une raison supplémentaire de maintenir les 1 302 bureaux de poste ouverts. Le service pourrait être financé par les activités rentables de La Poste.

### ***Propositions d'action PTB+***

- **Maintien des bureaux de poste locaux.**
- **La poste doit rester un service public, accessible à tous et de qualité.**
- **La mission d'un service public doit répondre aux besoins de tous les usagers, tant dans les régions rurales que dans les zones urbaines.**
- **Un raccordement Internet dans chaque bureau de poste.**
- **Des services postaux accessibles à tous, aussi aux moins nantis.**
- **Davantage d'emplois qualifiés pour les postiers et garantie de service au public pour la totalité du territoire national.**
- **Des rythmes de travail humains pour nos postiers et postières, pour leur permettre de remplir pleinement leur fonction sociale.**

---

# 14

## La recherche scientifique : publique et au service des besoins de la société

Certains ne sont pas tout à fait rassurés quand ils lisent sur une bouteille de boisson gazeuse : « Produit testé scientifiquement ». Ils ont raison de se montrer méfiants. Une équipe a étudié 206 articles « scientifiques » décrivant les résultats de pareils tests. Et qu'en est-il ressorti ? Tous les articles étaient unilatéralement positifs envers l'industrie des boissons rafraîchissantes. Un hasard ? Minute ! En fait, les recherches avaient été sponsorisées par... les géants de la limonade eux-mêmes.

Le secteur des médicaments fonctionne comme ça aussi. Pour un domaine aussi délicat que la santé publique, il est irresponsable que des entreprises commerciales informent elles-mêmes l'opinion publique. On estime qu'en Belgique et aux Pays-Bas, environ 80 % de la recherche sur les médicaments est liée à l'industrie pharmaceutique.

Aux États-Unis, bien des universités signent des accords de collaboration avec des entreprises pharmaceutiques en échange de millions de dollars de sponsoring. De telles pratiques ne peuvent que déboucher sur des abus. L'université met alors ses chercheurs sous pression afin de laisser tomber l'une ou l'autre recherche aux résultats négatifs ou de ne pas en publier les résultats. Certains chercheurs perdent même leur emploi.

Dans la très réputée revue médicale *The New England Journal of Medicine*, le professeur Marcia Angeli préconise que la recherche sur des médicaments soit retirée des mains de l'industrie. Une telle recherche scientifique doit pouvoir se faire en toute indépendance. Nous soutenons ce point de vue. C'est aux pouvoirs publics qu'il incombe d'organiser et de financer cette recherche. Les institutions scientifiques publiques chargées de la recherche et du contrôle des médicaments, des denrées alimentaires et de l'environnement doivent être à même de définir leurs programmes de recherche de façon entièrement autonome.

Depuis de nombreuses années, la Belgique est l'un des pays européens qui consacrent le moins de fonds publics à la recherche. Aujourd'hui, notre pays ne consacre que 0,5 % de sa richesse nationale à la recherche scientifique. La Finlande, par exemple, y consacre quasiment le double (0,9 %). Nos laboratoires sont mal équipés et les moyens techniques font défaut. Le sous-financement se traduit par de mauvaises conditions de travail pour les chercheurs et des résultats médiocres, sinon mauvais. C'est de cette façon

---

qu'on pousse les centres de recherche dans les bras avides des entreprises privées et leur logique du profit. Et, souvent aussi, le gouvernement laisse à ces entreprises les coudées franches et met en outre à leur disposition toutes sortes de fonds scientifiques.

On peut aisément devenir la suite : la recherche fondamentale souffre d'un grave sous-financement, car les entreprises privées ne peuvent en tirer de bénéfices immédiats. Et il n'y a que peu, voire pas du tout, de recherche de réponses aux besoins primordiaux de la société, car cela ne génère pas suffisamment de profit. Pour satisfaire aux desiderata des entreprises privées, on adapte donc parfois les résultats de certaines recherches. Dans d'autres cas, on s'abstient de les divulguer, à moins qu'on ne les falsifie sans vergogne. Les chercheurs et le personnel technique ne reçoivent que des contrats à durée limitée et quittent les centres de recherche en emportant leurs connaissances et leur savoir-faire.

### ***Propositions d'action PTB+***

- **Rendre publics les liens de la recherche avec l'industrie et qu'on sache quels sont les intérêts qui se cachent derrière les chercheurs et les institutions de recherche.**
- **Investir 1 % du PIB dans une recherche scientifique indépendante et publique.**
- **Développer un plan de recrutement de jeunes chercheurs, avec des perspectives de carrière stable.**
- **Refinancement des fondations importantes en faveur de la science.**  
Une institution comme le Fonds de la recherche scientifique (F.R.S.-FNRS) doit disposer de plus de moyens de façon à garantir l'indépendance de la recherche scientifique.
- **Plan d'investissement pour les infrastructures publiques en matière de recherche (laboratoires, bibliothèques...)**
- **Plan pluriannuel pour la déprivatisation complète de la recherche scientifique.**

---

# 15

## **Des loisirs de proximité : des clubs sportifs, maisons de jeunes, groupes de musique, clubs de marche, aux associations du troisième âge...**

Loisirs, sport et culture doivent être populaires, et ce, au sens propre du terme, c'est-à-dire accessibles et ouverts à tous. Le sport, la culture et les loisirs contribuent à la création d'une société solidaire où chacun apprend à se connaître et peut développer son potentiel. Bien souvent le secteur commercial n'estime pas les talents des gens à leur juste valeur. C'est pourquoi nous réclamons une vie culturelle et sportive solidaire, tolérante et variée.

Un grand nombre de clubs et groupes locaux fonctionnent grâce aux bénévoles. Ces associations ne reçoivent pas suffisamment d'aide de la part des autorités qui préfèrent consacrer les fonds à des projets de prestige. Et bien souvent, ces associations ne peuvent même pas résoudre leurs problèmes financiers en organisant fêtes et soirées, car elles ne disposent pas d'un local convenable. Pour couronner le tout, les nouvelles réglementations en la matière n'ont fait qu'augmenter la pression fiscale sur leurs activités.

Les associations devraient pouvoir lutter contre la pression du secteur commercial. Afin de préserver leur diversité et leur continuité, elles ont besoin du soutien financier et matériel des autorités qui devraient renouveler l'infrastructure, soutenir la formation des bénévoles et valoriser le statut de ces derniers.

Nous voulons que plus d'efforts soient déployés au profit des initiatives sportives et culturelles avec une mission spécifique à l'égard de certains groupes cibles. Et notamment, les quartiers socialement vulnérables, les personnes handicapées, les personnes âgées, bref toutes les personnes laissées pour compte.

Chacun devrait pouvoir, à son niveau, avoir accès aux activités sportives et culturelles et même les organiser si nécessaire. C'est aux autorités de construire des plaines de jeux, des centres d'activités, des salles de fête, des centres de formation, des terrains de camping. Le secteur commercial a souvent contrecarré les activités populaires et le parcours de nombreux groupes musicaux. Les autorités ne devraient pas permettre que ce qui reste tombe aux mains du privé.

---

Plus tôt on commence à faire du sport, plus longtemps on reste actif. Cela vaut également pour la culture. C'est pourquoi il est bon que les enfants se familiarisent dès l'école primaire avec le sport et la culture, non seulement durant les heures de cours, mais aussi sur le temps de midi et après l'école. C'est en outre une alternative à la garderie et à l'étude, pas trop onéreuse en plus. Des initiatives de ce type sont en cours, comme à Bruxelles par exemple avec un projet de sport de quartier, pour la plus grande satisfaction des parents, des élèves et des écoles. Ce vaste concept profite également aux mouvements de jeunesse. Le bénévolat pourrait aussi devenir une option pour les deux dernières années du secondaire.

### ***Propositions d'action PTB+***

- **Plus d'investissements pour des loisirs accessibles à tous.**
- **Revaloriser le statut de bénévole.**
- **Investir dans des salles et autres équipements pour la vie associative.**  
Non à la privatisation de l'infrastructure existante.
- **Au minimum 3 % d'espace de jeux en plein air dans chaque quartier résidentiel.**
- **Permettre l'accès aux cours de récréation comme terrains de jeux et terrains de sport.**
- **Inclure le sport et la culture dans les priorités de l'enseignement.**
- **Favoriser la collaboration entre les écoles et les associations sportives.**
- **Un *pass* culture gratuit pour tous les jeunes.**

---

# 16

## Remettre l'égalité homme/femme à l'ordre du jour

L'égalité hommes/femmes n'est-elle pas depuis longtemps une réalité aux yeux de la loi ? La soumission de la femme n'est-elle pas l'apanage de certaines contrées reculées ? Alors c'est sans compter le marché du travail ! En Belgique, plus de la moitié des femmes n'ont pas de travail. Et parmi les femmes qui ont un emploi, près de la moitié travaille à mi-temps. Les femmes risquent deux fois plus que les hommes de ne décrocher qu'un emploi à temps partiel. Elles gagnent en moyenne 25 % de moins que les hommes pour un même travail. Une inégalité qui récemment a été... approuvée par la Cour de Justice européenne ! De nombreuses femmes sont employées dans le secteur des services et les soins de santé, où la plupart du temps elles ne décrochent que des contrats flexibles. Les femmes au foyer sont souvent peu scolarisées. Dans ces conditions, l'indépendance économique reste pour bien des femmes une illusion.

Les femmes sont toujours à l'heure actuelle victimes de discrimination à bien des égards, notamment en ce qui concerne la pension puisque, souvent, elles interrompent leur carrière pour se consacrer à l'éducation de leurs enfants. Elles pourraient tout aussi bien faire appel aux crèches et gardiennes, me direz-vous. Sachez qu'en Wallonie seul un enfant (de moins de trois ans) sur cinq a accès à ce service et en Flandre, 15 000 places manquent. Les services de garderie avant et après l'école tant pour le maternel que le primaire sont de plus en plus coûteux. Combiner travail et famille devient donc de plus en plus difficile. Parfois ce sont les grands-parents qui s'en chargent, mais souvent la femme est contrainte de rester à la maison. À moins que les parents ne dépensent des sommes énormes pour s'offrir les services d'une gardienne privée (possible avec des chèques-service, mais ce statut est encore très précaire).

Les femmes s'entendent souvent reprocher « qu'elles ne s'occupent pas assez de leurs enfants » et les clichés de nouveau à la mode sur la « femme au foyer » sont une preuve supplémentaire que notre société connaît encore beaucoup d'inégalités. Les femmes ont souvent une double journée de travail. Une enquête a démontré que 80 % des tâches ménagères sont toujours assumées par la femme. Le niveau d'éducation d'une société s'évalue entre autres par la position occupée par la femme. La nôtre a donc encore du chemin à parcourir. Et dans le sens opposé à celui choisi par nos autorités qui ne financent pas suffisamment les services publics de garderie d'enfants et encouragent la multiplication de statuts précaires.

---

Il est grand temps de remettre l'égalité homme/femme à l'ordre du jour. Avec des revendications communes : emplois fixes à temps plein avec horaires réguliers, refinancement des services de garderie d'enfants et de l'enseignement.

Le revenu d'intégration correspond au minimum garanti pour ceux qui n'ont pas d'autre revenu. Parmi les Belges qui perçoivent ce revenu d'intégration, 60 % sont des mères célibataires. De plus en plus de femmes se retrouvent seules avec leurs enfants après un divorce. En Europe occidentale, le soutien de famille est une femme dans 31 % des cas. Les femmes isolées ont du mal à joindre les deux bouts. Parce qu'elles ont interrompu leur carrière et qu'elles perçoivent un salaire inférieur, la plupart des femmes n'ont pas droit à la pension minimum légale.

### ***Propositions d'action PTB+***

- **À travail égal salaire égal, par un rattrapage direct.**
- **De vrais emplois à temps plein pour les femmes.**
- **Une formation plus rapide des moins scolarisées leur donnant accès au marché de l'emploi.**
- **Abolition des discriminations au niveau de la sécurité sociale, et du chômage avant tout.**
- **Construction dans les quartiers de suffisamment de centres de garderie d'enfants de qualité et bon marché** pour permettre aux femmes de travailler ou de se recycler en toute tranquillité.
- Les autorités doivent de toute urgence se pencher sur **un fonds de créances alimentaires sérieux** qui, outre le versement d'avances sur pension alimentaire, interviendrait également comme médiateur lors des réclamations d'arriérés.
- **Une meilleure assistance pour les femmes victimes de violence et de harcèlement et des peines plus sévères pour les auteurs.** Mise en place d'un numéro vert national, avec campagnes de sensibilisation et d'éducation.

---

# 17

## **Une meilleure protection des délégués syndicaux. Préserver le droit de grève.**

La grève est souvent pour le travailleur l'unique moyen d'obtenir un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail. Les délégués syndicaux sont indispensables pour préparer et organiser une grève et défendre les intérêts des travailleurs dans l'entreprise. Mais ces dernières années, grèves et délégués syndicaux se retrouvent dans le collimateur. Le droit à la grève ne cesse d'être érodé par des procédures judiciaires en référé, astreintes, interdictions de piquets de grève. Il arrive même que des délégués syndicaux soient licenciés sur-le-champ lors d'un conflit.

Lors des prochaines élections sociales en 2008, plus de 120 000 militants syndicaux se présenteront sur les listes. Garantir aux délégués élus une meilleure protection est primordial.

La déléguée Maria Vindevoghel, qui avait déjà perdu son emploi lors de la faillite de la Sabena, a été licenciée par la compagnie aérienne Flightcare en 2005 sans que la procédure légale soit observée. La direction l'a accusée d'avoir transgressé les règles de sécurité en étant présente à l'aéroport en dehors des heures de travail pour renseigner ses collègues. Elle y avait pourtant droit en tant que déléguée pour la sécurité. Le tribunal lui a donc donné gain de cause, mais Flightcare a refusé de la réintégrer. L'affaire Maria Vindevoghel est loin d'être un cas isolé.

La base de la FGTB et la base de la CSC exigent l'application de la loi de 1991, laquelle stipule que le tribunal peut obliger un employeur à réintégrer un délégué licencié. Et si l'employeur refuse, il devra, comme c'est le cas en France, payer de lourdes astreintes par jour de retard.

La moitié des travailleurs belges sont employés dans une PME. Pourquoi n'ont-ils pas droit à la représentation syndicale ? Cela fait cinq ans que le gouvernement belge refuse d'appliquer la directive européenne qui l'oblige à organiser une représentation syndicale dans toute entreprise d'au moins 50 travailleurs ou toute filiale d'au moins 20 travailleurs. Nous réclamons l'application de cette directive ainsi que l'organisation d'élections sociales obligatoires dans ces entreprises.

Le droit à la grève est un droit fondamental garanti par la Constitution. Lorsque dans une entreprise la majorité des travailleurs refusent de s'incliner

---

devant les conditions imposées par le patron et qu'aucun accord ne peut être trouvé, de quel moyen disposent-ils pour se faire entendre si ce n'est la grève ?

Les piquets de grève font partie intégrante du droit à la grève. Le droit d'organiser des piquets de grève est aujourd'hui sérieusement érodé par les requêtes unilatérales introduites par les patrons. Certains bureaux d'avocats comme Ernst & Young se sont spécialisés dans l'assistance judiciaire aux patrons. Les tribunaux prononcent des astreintes si lourdes qu'il devient quasi impossible de poursuivre une grève. Nous exigeons que soit maintenue l'interdiction faite aux tribunaux d'intervenir dans des conflits sociaux.

### ***Propositions d'action PTB+***

- **Garantir aux délégués une protection légale meilleure et plus efficace** en amendant de la loi du 19 mars 1991.
- **Obliger la représentation syndicale dans toutes les entreprises d'au moins 20 travailleurs**, comme l'exige l'Union européenne.
- **Interdire l'intervention des tribunaux dans les conflits sociaux.**

---

# 18

## **Plus de participation à la politique nationale et européenne et plus de contrôle**

L'Europe, c'est loin. La Commission européenne prend pourtant chaque jour des décisions qui influencent radicalement notre quotidien. La directive Bolkestein a ouvert les portes à la « marchandisation » des secteurs du chemin de fer, de la poste et de la distribution d'énergie. Cette directive n'a fait l'objet d'aucun débat impliquant la population ou ses représentants. Plus encore qu'au niveau national, les entreprises et les organisations patronales marquent de leur empreinte les décisions prises par la Commission européenne et l'administration européenne. À Bruxelles, près de 15 000 personnes travaillent au service des groupes de pression, des lobbys. Les trois quarts d'entre eux travaillent pour les organisations patronales. En 1996, seules 3 % des propositions de loi provenaient des institutions européennes elles-mêmes, le reste émanait de ces groupes de pression. Un grand nombre de hauts fonctionnaires vont et viennent entre le secteur public et le secteur privé.

### ***Renforcer la participation au niveau des institutions européennes***

Nous proposons l'examen obligatoire par le Parlement européen de toute proposition de loi qui aurait reçu l'appui d'un million de signatures ainsi que l'organisation d'un referendum obligatoire lorsqu'au moins cinq millions de citoyens en font la demande.

Sur le plan européen, nous avons besoin d'un véritable parlement et d'un véritable gouvernement qui devrait aussi rendre des comptes. Le Parlement doit être élu à la proportionnelle et au suffrage universel, 1 % des votes correspondant à 1 % du nombre de sièges. La Commission européenne, à savoir le gouvernement de l'Union européenne, doit être nommée par une majorité parlementaire qui aurait aussi le droit de décider sa révocation. En attendant toutes ces réformes, le parlement national devrait avoir le droit d'approuver ou désapprouver au préalable une position que le gouvernement national adoptera au sein des instances européennes.

Une meilleure coordination européenne des mouvements sociaux, et des syndicats en particulier, est primordiale pour préserver la démocratie. Les actions menées par les syndicats européens et les organisations sociales contre la directive Bolkestein ont conduit à sa révision. Les actions communes des dockers européens ont permis d'enterrer la directive européenne qui voulait anéantir leur statut social.

---

## **Une plus grande participation au niveau national**

Chez nous aussi, le peuple et ses représentants élus devraient disposer d'un plus grand pouvoir. En effet, ils ne promulguent que 5 % des lois. Cette tâche est de plus en plus assumée par des membres du gouvernement non élus. Et bien souvent, ils ne s'inspirent pas des attentes du peuple, mais de celles de puissants lobbyistes qui appartiennent aux milieux patronaux. C'est là un processus tout à fait antidémocratique.

Il serait plus démocratique de supprimer les cabinets ministériels et d'octroyer plus de pouvoirs et plus de moyens aux parlementaires élus. La préparation des lois est la tâche des fonctionnaires, souvent démotivés en raison du manque de moyens.

Nous réclamons pour la population le droit d'édicter elle-même les lois, l'organisation d'un referendum obligatoire lorsqu'au moins cent mille personnes en font la demande et la possibilité d'annuler par referendum toutes les lois déjà votées.

Les élections doivent être proportionnelles. Il faut donc abolir le seuil des 5 % en dessous duquel on ne peut avoir d'élus.

## **Propositions d'action PTB+**

- **Obligation pour le Parlement européen d'examiner toute proposition de loi qui aurait reçu l'appui d'au moins un million de signatures.**
- **Organiser un referendum lorsqu'au moins cinq millions de citoyens européens en font la demande.**
- **Des élections proportionnelles pour le Parlement européen sur base du suffrage universel.**
- **Commission européenne élue par le Parlement européen, avec droit de révocation.**
- **Le droit pour chaque parlement national d'approuver ou désapprouver la position du gouvernement avant son adoption au niveau européen.**
- **Système électoral proportionnel.**
- **Abolir le seuil des 5 % comme antidémocratique.**
- **Possibilité d'organiser un referendum lorsque 100 000 citoyens belges en font la demande.**
- **Possibilité d'annuler par referendum les lois déjà votées.**
- **Suppression des cabinets.** La préparation des lois doit revenir aux fonctionnaires. Plus de moyens pour les parlementaires.

---

# 19

## **Généraliser les meilleurs acquis sociaux dans tous les pays de l'Union européenne**

La société de courrier express DHL a été délocalisée à Leipzig parce qu'elle y reçoit plus de subsides qu'à Zaventem. L'industrie automobile s'est établie en Slovaquie parce que les salaires y sont bien plus faibles. Le salaire d'un travailleur allemand ou d'un travailleur belge est six fois plus élevé que celui d'un travailleur hongrois. Ce qui entraîne au niveau de l'Union européenne une forte concurrence en matière de salaires, acquis sociaux et sécurité sociale. Pour les entreprises, c'est l'occasion d'éliminer les droits sociaux avec comme conséquence une détérioration de la situation des travailleurs. Le PTB propose de renverser cette logique au moyen de quatre leviers.

### ***Instaurer un salaire minimum égal à 60 % du revenu national moyen***

L'augmentation des minima sociaux en Europe est primordiale lorsque l'on sait que sur les 462 millions d'Européens 74 millions vivent dans la pauvreté. Les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté sont celles dont le salaire est de 60 % inférieur au revenu de ceux qui se situent au centre de la pyramide des salaires. 7 % des gens qui travaillent en font partie !

Le minimum social offre à tous une protection sociale. C'est également un moyen d'éviter de sombrer dans une pauvreté extrême. Le minimum social constitue la limite inférieure du revenu dont chacun doit disposer.

Nous proposons l'instauration d'un salaire minimum égal à 60 % du revenu moyen et un minimum social égal à 40 % du revenu moyen. En Belgique, un salaire minimum égal à 60 % du revenu moyen (moyenne obtenue en divisant tous les revenus du pays par le nombre d'habitants) reviendrait à 16 200 euros par an soit 1 360 euros par mois (à l'heure actuelle, il s'élève à 1 210 euros par mois). Le revenu minimum garanti passerait ainsi à 10 800 euros par an ou 900 euros par mois.

### ***Respect du principe « à travail égal, salaire égal » dans toute l'Europe***

Les minima sociaux ne permettent pas d'éliminer les différences entre les pays. Le danger d'une concurrence entre les travailleurs et, par conséquent, d'un nivellement vers le bas subsiste.

---

C'est pourquoi nous réclamons l'établissement et le respect du principe « à travail égal, salaire égal ». Et ceci vaut également pour le travailleur qui part à l'étranger, ce dernier doit pouvoir travailler aux mêmes conditions que les travailleurs sur place. C'est une garantie contre la régression sociale souhaitée par le commissaire européen Bolkestein dans la directive du même nom, qui proposait qu'un travailleur puisse travailler à l'étranger aux mêmes conditions que celles du pays d'origine.

### ***Établissement du principe de « nivellement vers le haut » des minima sociaux dans les pays moins développés***

L'établissement du principe de « nivellement vers le haut » s'avère indispensable si l'on veut pouvoir éliminer les différences sociales entre les pays. Il s'agit d'un principe qui permettra aux pays moins développés de rattraper leur retard sur le plan social. Prenons la Hongrie par exemple. Le salaire minimum de 60 % du revenu moyen tel que nous le proposons s'élèverait à 8 600 euros par an ou 715 euros par mois. Le minimum social reviendrait à 5 700 euros par an, ou 480 euros par mois, ce qui équivaut à la moitié seulement des minima en Belgique. Pour obtenir un nivellement vers le haut, il faudrait que les minima des nouveaux adhérents à l'Union augmentent de manière systématique de 5 % par an par exemple. La croissance économique de l'Union européenne oscille entre 2 et 3 %. Les nouveaux adhérents pourraient ainsi atteindre progressivement le niveau des pays d'Europe occidentale.

Cette mesure devrait en outre être financée par l'Union européenne de sorte que les nouveaux adhérents n'aient pas à se ruiner pour réaliser cette amélioration sociale.

### ***Harmonisation fiscale de la taxe professionnelle. Un taux d'imposition de 35 % dans toute l'Europe.***

De nos jours, beaucoup de pays s'efforcent d'attirer les investisseurs en réduisant systématiquement la taxe sur les bénéfices et le capital. En Belgique, le taux d'imposition est officiellement de 33 %, mais dans la réalité, il est souvent inférieur. Certains pays sont déjà descendus jusqu'à 17 % et compensent cette perte de revenus par l'introduction de nouvelles taxes. Ils augmentent les tarifs des services publics, demandent plus pour les services administratifs, augmentent la TVA. Ou encore ils diminuent leurs dépenses en réduisant les allocations sociales ou l'emploi dans les services publics.

Si on veut mettre un frein à cette spirale, une harmonisation des impôts s'avère nécessaire au niveau européen. Ainsi, nous proposons un taux d'imposition commun de 35 % sur les bénéfices réalisés par les entreprises, et en particulier les grosses entreprises. Ce taux d'imposition était largement répandu dans les années 1990.

---

## ***Propositions d'action PTB+***

- **Établissement dans tous les pays d'Europe d'un revenu minimum égal à 40 % du revenu moyen par habitant.**
- **Établissement d'un salaire minimum égal à 60 % du revenu national moyen.**
- **Respect du principe « à travail égal, salaire égal » dans tous les pays de l'Union.**
- **Établissement du principe « nivellement vers le haut » des minima sociaux dans les pays moins développés.**
- **Harmonisation fiscale de la taxe professionnelle. Un taux d'imposition égal à 35 % dans toute l'Europe.**

---

# 20

## **Belges anciens ou nouveaux, tous Belges. Droits égaux pour tous.**

Certains pensent que les immigrés et les réfugiés envahissent notre pays. C'est pourtant loin d'être le cas. Pour l'ensemble de la Belgique, il y a 81 279 Marocains et 39 885 Turcs. La majorité des non-Belges viennent des pays de l'Union européenne (Italie, France et Pays-Bas).

Certains patrons font appel à l'immigration pour combler les « postes dont personne ne veut » alors que tant de jeunes, et en particulier des jeunes d'origine étrangère, sont sans emploi. Ce phénomène n'est pas nouveau. Les patrons se sont toujours servis de l'immigration pour faire pression sur les salaires et les conditions de travail. Les travailleurs issus de l'immigration gagnent en moyenne de 10 à 25 % de moins que les travailleurs d'origine belge.

La plupart des immigrés en Belgique sont des ouvriers, de même que leurs enfants. 95 % des Turcs et des Marocains ont un statut d'ouvrier contre 50 % des Belges. Ils ont les mêmes devoirs que les autres travailleurs, à savoir travailler, payer des impôts... mais ils n'ont pas les mêmes droits, et encore moins les mêmes chances.

### ***Toute personne qui vit légalement en Belgique depuis trois ans doit pouvoir acquérir la nationalité belge***

Il est manifeste qu'une telle situation d'inégalité n'est bénéfique pour personne qu'il s'agisse des travailleurs belges ou immigrés. C'est pourquoi nous réclamons des droits égaux pour tous. L'étranger qui séjourne légalement dans notre pays depuis trois ans devrait pouvoir acquérir automatiquement la nationalité belge. C'est la manière la plus simple d'obtenir l'égalité des droits. Cela ne résoudra pas tous les problèmes de racisme et de discrimination, mais ce sera déjà un grand pas de franchi. Il sera alors plus facile de développer l'unité dans la lutte pour « les gens d'abord, pas le profit ».

Loi actuelle dite de la « naturalisation rapide » permet-elle à tous ceux qui le souhaitent de devenir Belges ? Au cours des deux années qui ont suivi l'adoption de la loi en question, on a effectivement assisté à une augmentation des naturalisations. Le nombre de nouveaux Belges a augmenté de près de 63 000 par an. Mais dès 2002, ce chiffre a fortement chuté pour atteindre 31 512 en 2005. À présent, nous sommes à nouveau au même stade que celui d'avant la loi de la « naturalisation rapide ».

---

Aujourd'hui l'étranger qui introduit une demande de naturalisation n'a que 33,8 % de chances d'obtenir une réponse positive. En 1998 ce pourcentage s'élevait à 80 %. Le temps d'attente a également augmenté. Depuis la loi de la « naturalisation rapide », il est passé à deux ans en moyenne, soit deux fois plus longtemps qu'avant la loi. Vous avez dit « naturalisation rapide » ? Tout cela est dû au caractère arbitraire de la loi, qui stipule que la demande de naturalisation peut être refusée en cas de « faits personnels graves ». C'est ce que l'on appelle une notion élastique. Dans la pratique, quelques amendes de circulation suffisent pour que la demande de naturalisation soit refusée. C'est pourquoi nous militons pour l'attribution automatique de la nationalité basée sur un critère objectif comme la durée du séjour.

### ***Les autorités doivent montrer l'exemple***

Trouver un emploi est l'une des principales raisons qui poussent les étrangers à demander la nationalité belge. En effet, les non-Belges ont beaucoup moins de chances d'accéder aux services publics. À Bruxelles, les services publics constituent plus de 60 % de l'emploi. Les petits patrons refusent d'engager des non-Belges à cause des complications administratives. À cela vient s'ajouter la discrimination sur le marché de l'emploi. Une enquête a démontré que beaucoup d'employeurs embaucheraient plus facilement un candidat qui s'appelle Jean qu'un candidat prénommé Mohammed, même si tous deux présentent le même profil et qu'ils ont donné exactement les mêmes réponses aux tests. Les autorités reconnaissent le problème mais se limitent à « convaincre » les employeurs. On attend toujours le test de situation promis qui devrait permettre de déterminer si un employeur fait preuve de discrimination ou non.

Les autorités pourraient donner le bon exemple mais elles ne le font pas. Pour réduire la discrimination dont sont victimes les immigrés, les autorités pourraient prévoir plus d'emplois dans l'enseignement, les soins de santé et les administrations publiques puisque ces secteurs emploient 16 % des Belges, mais à peine 2 % des Turcs et 4 % des Marocains.

Cette discrimination est une frustration pour les jeunes d'origine étrangère, ces enfants d'immigrés qui ont contribué au développement de notre pays. Ils ont du mal à supporter ce rejet, d'abord à l'école et plus tard sur le marché du travail. Certains d'entre eux peuvent parfois dérailler, on pourrait en grande partie l'éviter en mettant fin à cette discrimination et ces inégalités.

### ***Propositions d'action PTB+***

- **Octroi automatique de la nationalité belge aux étrangers qui séjournent légalement dans notre pays depuis trois ans.**
- **Introduction d'un test pratique de situation qui permettrait de déceler les comportements discriminatoires lors des entretiens d'embauche.**

---

# 21

## **Personne n'est d'illégal. Celui qui séjourne depuis longtemps dans notre pays mérite d'avoir toutes ses chances.**

« Pour moi, ce qui compte c'est que les gars qui travaillent sur le chantier portent un casque, leurs papiers ce n'est pas mon problème », explique un délégué syndical qui s'occupe de la sécurité dans le secteur de la construction. Les travailleurs craignent souvent de perdre leur emploi à cause des sans-papiers qui sont d'accord de travailler pour un salaire moindre. Les sans-papiers sont présents sur le marché de l'emploi et acceptent souvent des emplois au noir mal payés et de très mauvaises conditions de travail. Il existe donc une concurrence entre les travailleurs. Quant au patron, bien souvent il préférera embaucher un sans-papiers plutôt qu'un ouvrier syndiqué. Pour éviter que les employeurs ne tirent profit de cette concurrence, nous proposons la régularisation des sans-papiers.

L'octroi d'un permis de séjour aux sans-papiers qui séjournent dans notre pays de manière durable leur permettrait de sortir de la clandestinité et mettrait fin au traitement arbitraire dont ils font l'objet. Lorsque la situation d'un travailleur sans papiers est régularisée, il bénéficie des conventions collectives, de la législation sociale et des droits syndicaux. S'il gagne le même salaire et travaille dans les mêmes conditions, il apparaîtra beaucoup moins comme un concurrent aux yeux des autres travailleurs.

Cela permettra en outre de mettre un terme aux contrôles inhumains, aux incarcérations et aux expulsions de gens qui n'ont commis d'autre crime que celui de vouloir offrir à leur famille un avenir meilleur, mais qui ont le malheur de ne pas posséder de papiers en règle. La police et la Justice pourraient alors consacrer cet argent et cette énergie à la poursuite de personnes, quelle que soit leur origine, qui ont réellement commis un délit.

Il y a beaucoup trop arbitraire en ce domaine, c'est pourquoi nous réclamons des critères objectifs pour la régularisation des sans-papiers. Nous proposons de décharger le ministre de l'Intérieur de la compétence de juger qui peut être régularisé. En effet, ce ministre est chargé de la sécurité publique et de la lutte contre la criminalité. Or les sans-papiers ne sont pas des criminels. Il n'y a pas d'illégaux. Nous pensons par conséquent qu'il est préférable que ce soit le ministre de l'Emploi qui s'occupe de la régularisation dans le cadre de sa compétence pour l'intégration sociale et l'égalité des chances.

---

Les gens du Sud et de l'Est qui émigrent dans nos régions fuient la misère. Et cette misère est en partie le résultat des pillages perpétrés par les multinationales. Certains fuient la guerre. L'unique solution structurelle au problème de l'immigration est un soutien au développement général et pacifique des pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe de l'Est (voir également les points 23 et 24 de notre programme).

### ***Propositions d'action PTB+***

- **Soutenir la proposition de loi de l'UDEP, Union pour la défense des sans-papiers.** Selon cette proposition, la régularisation doit être octroyée dans les cinq cas suivants :
  - les personnes gravement malades ;
  - les personnes qui se trouvent dans l'impossibilité de retourner dans leur pays ;
  - les personnes victimes des lenteurs de l'administration ;
  - les personnes qui ont développé des liens durables avec la Belgique ;
  - les personnes qui peuvent démontrer qu'elles ont un emploi en Belgique.
- La proposition réclame par ailleurs **une procédure qui garantit les droits de la défense ainsi que l'accès au dossier.**
- **La régularisation des sans-papiers doit devenir une compétence du ministre de l'Emploi.**

---

# 22

## Mesures contre la petite criminalité. Mieux vaut prévenir que punir.

Criminalité, violence, insécurité... sont des problèmes qui affectent non seulement les victimes et leur famille, mais aussi l'ensemble de la société. Nous réclamons des mesures concrètes contre ceux qui en sont responsables. Petite criminalité et vandalisme sont pourtant des fléaux que l'on pourrait en grande partie éviter grâce à un plus grand contrôle social et plus d'investissements dans l'homme.

### *Un plus grand contrôle social*

Dans les quartiers et les blocs d'habitations, les animateurs de quartier, les éducateurs et les concierges pourraient signaler à temps aux sociétés de logement et à la commune les réparations à effectuer et les problèmes de sécurité.

Plutôt que le déploiement dans les rues d'une armée de robocops en tenue de combat, nous voulons une revalorisation de l'agent de quartier qui connaît le quartier, parle avec les gens et est donc plus à même de gérer efficacement la criminalité. Les municipalités pourraient soutenir les comités et projets de quartier par toutes sortes de moyens et un encadrement adéquat.

À Amsterdam et à Rotterdam, l'expérience a démontré qu'un accompagnateur de tram et de bus en plus du conducteur peut résorber presque complètement les agressions et la criminalité.

### *La victime au centre*

Dans le système judiciaire actuel, les personnes victimes de violence se retrouvent bien souvent abandonnées. La justice fait peu cas de leurs expériences lors du traitement du dossier. Les victimes ont droit à un plus grand soutien.

Une approche purement répressive a pour effet d'enfoncer davantage les auteurs de délits dans la marginalité et le crime. Ils se retrouvent ainsi enfermés dans un cercle vicieux. Nous plaçons pour des peines axées plutôt sur la réinsertion en ce qui concerne la petite criminalité. Les auteurs doivent prendre conscience de ce qu'ils ont infligé à leurs victimes.

### *Mieux vaut prévenir que punir*

Il convient en outre de se pencher sur les causes de la criminalité. Le but n'est pas de justifier la criminalité ou l'impunité, mais la plupart des jeunes qui

---

commettent des actes criminels sont sans emploi, peu ou pas du tout scolarisés et souvent victimes de discrimination. Ils n'ont aucune perspective. Un problème que l'on ne pourra résoudre que si leurs chances de réussite scolaire augmentent et s'ils peuvent espérer décrocher un emploi décent et stable. C'est pourquoi le PTB mise surtout sur l'investissement dans l'humain et le développement d'un système social solide, en particulier dans les villes.

### ***Propositions d'action PTB+***

- **Un accompagnateur dans les trams et les bus.**
- **Des concierges dans les blocs d'habitations.**
- **Des animateurs et des éducateurs de quartier.**
- **Une revalorisation de l'agent de quartier. Pas de diminution du nombre d'agents de quartier.**
- **Soutien des comités de quartier.**
- **Des peines axées sur la réinsertion pour la petite criminalité.**
- **Plus de moyens pour l'enseignement, des emplois pour les jeunes et lutte contre l'exclusion de certains groupes de population.**

---

# 23

## **La paix est le bien le plus précieux. Préservons-la par une politique de paix active. Pas de collaboration aux guerres américaines**

La Belgique doit prendre ses distances par rapport à la politique de guerre du président Bush. D'autant plus que cela fait deux ans que notre pays est membre du conseil de sécurité des Nations Unies, notre gouvernement doit prendre des mesures claires en vue d'une politique de paix active.

L'Europe regorge d'armes nucléaires, américaines, britanniques, françaises... Des armes nucléaires sont également entreposées en Belgique, des armes dont le pouvoir destructif est beaucoup plus grand que celui des bombes atomiques lancées sur Hiroshima et Nagasaki en 1945.

Le traité international contre la prolifération des armes nucléaires stipule clairement que pour réprimer la prolifération des armes nucléaires, il faut démanteler les arsenaux existants. C'est pourtant le contraire qui se produit puisque les puissances américaines et européennes sont occupées à moderniser leur arsenal nucléaire. Le gouvernement belge pourrait donner l'exemple en retirant les armes nucléaires américaines entreposées à la base de Kleine Brogel au Limbourg.

La Belgique a passé des accords secrets avec l'OTAN. Ces accords ont fait de notre pays une plaque tournante pour l'armée américaine, et ce, dès les premiers préparatifs de la guerre contre l'Irak. Trains, camions, navires et avions ont transporté par nos ports, nos aéroports et nos routes les machines de guerre américaines à destination de l'Irak. Ce qui est tout à fait contraire à la Charte des Nations Unies et au droit de la guerre.

Suite aux nombreuses actions menées par les activistes pacifistes, le gouvernement a promis en 2003 de revoir les accords secrets passés avec les États-Unis. Cette promesse figure même dans le dernier accord gouvernemental. Mais quatre ans plus tard, nous l'attendons toujours. Le PTB exige du nouveau gouvernement qu'il annule ces accords secrets, car c'est là l'unique moyen pour notre pays de ne plus soutenir, que ce soit directement ou indirectement, les interventions militaires américaines.

L'armée belge s'est engagée dans des actions humanitaires, comme l'élimination des bombes à fragmentation utilisées par Israël au Liban. Mais cela s'est fait dans le cadre de son adhésion à l'OTAN. Cette aide est donc loin d'être neutre, elle pourrait être utilisée pour servir les intérêts de l'OTAN. Une politique de paix active implique une claire et nette distinction entre une

---

opération humanitaire et un soutien ouvert à l'occupation militaire de l'Afghanistan, par exemple.

La Belgique doit se retirer de l'OTAN et ne faire partie d'aucune alliance militaire. Et même dans le cadre de l'Union européenne, nous refusons toute participation à une armée d'intervention au service de la politique de guerre des États-Unis ou de l'Union européenne.

### ***Propositions d'action PTB+***

- **Retirer les armes nucléaires entreposées à Kleine Brogel.** Devenir un exemple dans la lutte pour le désarmement nucléaire.
- **Annulation immédiate des accords militaires secrets passés avec les États-Unis.**
- **Neutralité,** refus de toute adhésion à une quelconque alliance militaire.
- **L'armée ne doit avoir qu'un rôle défensif. Pas de participation aux interventions étrangères.**

---

# 24

## **Donnons aux pays du Sud une chance de voler de leurs propres ailes**

Le fossé entre les pays industrialisés (« le Nord ») et les pays du tiers monde (« le Sud ») ne cesse de s'élargir. Le sous-développement du Sud est la conséquence de plusieurs siècles de rapports inégaux entre le Nord et le Sud. Pour y remédier, il ne suffit pas d'augmenter l'aide au développement, mais il faut un revirement total des relations de notre pays avec le Sud.

### ***Protéger les services publics et les secteurs sociaux contre le libre-échange***

Le libre-échange des marchandises est régi par la loi du plus fort – ou du plus riche. Les accords de libre-échange ont permis aux grandes multinationales d'accéder librement aux marchés et services publics dans le Sud. Ainsi, suite à la libéralisation du commerce international du poisson, par exemple, les tarifs à l'importation sur le poisson ont chuté à 5 % aux Philippines. Résultat, un cinquième des petits pêcheurs aux Philippines ont perdu leur emploi. L'Union européenne entretient des accords de partenariat économique (APE) avec 75 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (les pays ACP), qui doivent s'ouvrir à l'importation de biens et services européens sans pouvoir protéger leur économie contre cette concurrence. La Belgique doit veiller à ce que tout accord commercial garantisse la protection de l'économie locale des pays du Sud. Quant aux services publics et secteurs sociaux, ils doivent être exclus du champ d'application de ces accords.

### ***Annuler la dette du tiers monde***

La plupart des pays du tiers monde croulent sous les dettes. Les pays d'Afrique noire remboursent chaque année 10 milliards de dollars aux créanciers étrangers. Soit quatre fois plus que ce qu'ils dépensent pour les soins de santé et l'enseignement. Cette dette est un frein au développement. Sans compter les conditions imposées par les créanciers et les institutions financières internationales (le Fonds monétaire international, la Banque mondiale) pour l'obtention d'une réduction de dette : économies au niveau des secteurs sociaux, privatisation des services publics et ouverture de l'économie. Nous proposons que la Belgique annule la dette des pays du tiers monde, une dette qui s'élève à environ 2,8 milliards d'euros. Notre pays doit, au sein de l'Union européenne, œuvrer pour l'annulation des autres dettes. La Belgique doit s'opposer aux conditions d'annulation

---

imposées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Elle doit prendre l'initiative d'œuvrer pour une annulation générale de la dette du Sud vis-à-vis des institutions multilatérales et des grandes banques privées.

### ***Augmenter et améliorer la qualité de l'aide au développement***

En 2006, la Belgique a consacré seulement 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) à l'aide au développement. Cela fait pourtant des années qu'il a été décidé que les pays riches devaient affecter 0,7 % de leur PIB à l'aide au développement. Et malgré ce taux infime, notre gouvernement utilise toutes sortes d'astuces en insérant dans « l'aide au développement », par exemple, les dépenses pour la mission de paix internationale au Congo et l'annulation de la dette du Congo et autres pays. Donnant ainsi l'impression que l'aide au développement de la Belgique est plus importante qu'elle ne l'est en réalité (0,37 % en 2006). Le Parlement a décrété que la Belgique devrait atteindre les 0,7 % d'ici 2010. Ce qui implique un sérieux effort, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, puisqu'il devra s'agir d'une véritable aide au développement et non de budgets « déguisés » pour une collaboration militaire, annulation de la dette ou accueil de demandeurs d'asile.

### ***Propositions d'action PTB+***

- **Protéger les services publics et les secteurs sociaux contre le libre-échange.**
- **Annuler la dette des pays du tiers monde vis-à-vis de la Belgique.**
- **Augmenter et améliorer la qualité de l'aide au développement.**

---

# 25

## **Solidarité internationale avec les pays qui œuvrent pour la justice sociale, en s'inspirant de l'expérience latino-américaine**

Un autre monde est possible, dans tiers monde aussi. Cuba l'a prouvé depuis des dizaines d'années déjà. Le pays de Che Guevara et de Fidel Castro garantit plein emploi, scolarisation de tous les enfants et soins de santé gratuits pour tous. L'espérance de vie y est de six ans plus élevée que dans le reste de l'Amérique latine et le taux de mortalité infantile est quatre fois moins élevé. 25 000 professionnels de la santé cubains travaillent dans 68 pays du tiers monde. Et ils sont 45 000 jeunes venus de 120 pays différents à avoir suivi une formation à Cuba.

L'exemple de Cuba a encouragé d'autres pays d'Amérique latine à emprunter une autre voie pour leur développement. Cette autre voie met les besoins de la population au centre des préoccupations.

Au Venezuela, le président Hugo Chávez a réussi en huit ans à réduire considérablement la pauvreté qui est passée de 60 % à 44 %. Pour y parvenir, il a mis en place divers programmes sociaux qu'il a financés avec les revenus du pétrole.

En Bolivie, le mouvement paysan a gagné la lutte contre les privatisations. Le président Evo Morales poursuit dans cette voie.

Avec Cuba, le Venezuela et la Bolivie ont développé une nouvelle forme de coopération économique solidaire et une nouvelle forme d'échanges commerciaux. L'ALBA, l'Alternative bolivarienne pour les Amériques, est totalement opposée à l'ALCA, la Zone de libre-échange des Amériques, que les États-Unis tentent d'imposer sur le continent. Cette approche alternative peut être une source d'inspiration pour l'ensemble du tiers monde.

### ***Solidarité avec Cuba, le Venezuela et la Bolivie***

Nous souhaitons que la Belgique renforce ses liens avec Cuba, le Venezuela, la Bolivie et d'autres pays qui œuvrent pour la justice sociale. Cuba est la seule ex-colonie européenne qui se retrouve exclue des accords commerciaux entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (les pays ACP). Cette sanction économique doit être levée pour permettre à Cuba d'avoir accès aux accords ACP.

---

## **Reconnaissance de la Palestine**

Nous voulons que la Belgique reconnaisse l'État palestinien et qu'elle reprenne toutes les relations diplomatiques et financières avec les autorités palestiniennes. Notre pays doit exiger qu'Israël respecte et applique le droit international. Il faut mettre un terme à l'occupation et la colonisation des territoires palestiniens (la Cisjordanie, la bande de Gaza et Jérusalem-Est), autoriser les réfugiés palestiniens à rentrer chez eux et démolir le mur de séparation. Nous proposons que la Belgique, pour faire pression sur le gouvernement israélien, réclame la suspension de l'accord d'association entre Israël et l'Union européenne. Nous proposons que la Belgique cesse immédiatement toute forme de coopération militaire ou commerce d'armes avec Israël.

## **Soutien au nouveau Congo**

Après un long processus de transition et une guerre d'agression meurtrière, le Congo a entrepris d'importantes démarches vers un État de droit démocratique. À présent, il faut donner au Congo une véritable chance de voler de ses propres ailes. La décision de la Belgique de verser au Congo pour la période 2007-2010 une aide d'au moins 109 millions d'euros par an est un point positif. Cette aide doit néanmoins cadrer avec les projets de développement congolais et ne doit pas être un prétexte pour servir les intérêts de la Belgique au Congo.

## **Plus de démocratie au sein des Nations Unies**

La présence de la Belgique au Conseil de sécurité des Nations Unies est l'occasion pour notre pays de s'investir pour une réforme démocratique du Conseil : abolition du droit de veto et élargissement du Conseil de sécurité aux principaux pays du tiers monde. Cette réforme démocratique implique également la réhabilitation de l'importance et du poids de l'Assemblée générale des Nations Unies.

## **Propositions d'action PTB+**

- **Solidarité avec Cuba, le Venezuela et la Bolivie**
- **Reconnaissance de la Palestine**
- **Soutien du nouveau Congo**
- **Plus de démocratie au sein des Nations Unies.**